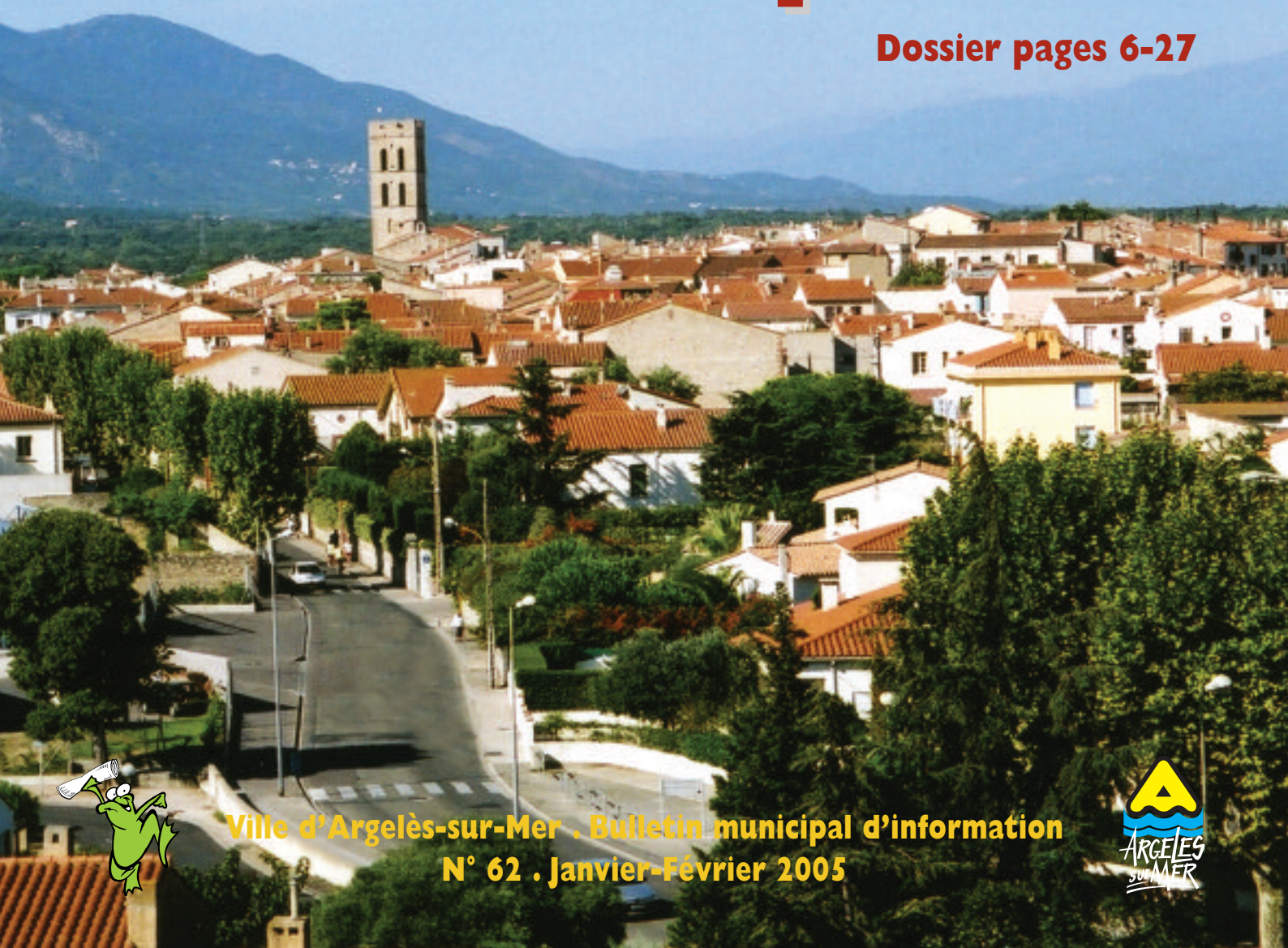


Granotes

**Carnaval
arrive !**
page 29

2001-2004 À mi-mandat municipal

Dossier pages 6-27



**Ville d'Argelès-sur-Mer . Bulletin municipal d'information
N° 62 . Janvier-Février 2005**



Solidarité

Asie du sud-est : Argelès se mobilisePage 3

Cérémonie

“Que 2005 soit une bonne année pour les Argelésiens”Pages 4-5

Dossier spécial : le mi-mandat municipal

Interview de Pierre Aylagas :

“Pour un développement maîtrisé d’Argelès”Pages 6-7

Territoire : une communauté puissance 8Page 8

Urbanisme : préparer l’Argelès de demainPage 9

Finances : des taxes locales parmi les moins chèresPage 10

Vie quotidienne : le T.A.M roule pour vousPage 11

Agriculture : préserver le patrimoine des AlbèresPage 12

Enfance : une maternelle à la plagePage 13

Economie-Commerce : favoriser le développementPage 14

Patrimoine-Culture : la rénovation de N-D-del-PratPage 15

Les réalisations municipales à la loupePages 16-17

Sports : sportez-vous bienPage 18

Tourisme : objectif qualitéPage 19

Environnement : un patrimoine naturel à préserverPage 20

Festivals-Animations : pour tous et pour tous les goûts ..Page 21

Communication : bienvenue sur le site internetPage 22

Hydraulique : la protection contre les cruesPage 23

Sécurité : une présence au quotidienPage 24

Social : une ville solidairePage 25

Voirie : 100 kms de voies à entretenirPage 26

Travaux

Le panorama des chantiersPage 27

Conseil municipal

Au fil des dossiersPage 28

Animations

Carnaval est de retourPage 29

Zoom arrière

Regards sur l’actualitéPages 30-31

L’agenda

Page 32



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d’Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction-Maquette

Service Communication
Photographies
Service Communication
F. Hédelin - IGN 2000

Imprimerie : Imprim' Agly (Estagel)



Asie du sud-est : Argelès se mobilise

Le tragique raz-de-marée qui a déferlé le 26 décembre sur l'Asie du sud-est a provoqué un bel élan de solidarité de la part des Argelésiens qui ont apporté leur soutien aux sinistrés en aidant les associations caritatives. Panorama des actions engagées.



Les élèves de la 4^e de la SEGPA du collège des Albères.

Trois jours après la catastrophe, le mercredi 29 décembre, la ville d'Argelès lançait un appel à la solidarité après le raz-de-marée qui allait provoquer la mort de plus de 280 000 personnes. Cet appel était relayé par la presse locale et le site internet de la ville d'Argelès. Un compte spécial ouvert en mairie, auprès du C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale), a permis de recevoir plus de 7 000 Euros qui seront reversés à la Croix Rouge, au Secours Catholique et au Secours Populaire.

Bien entendu, de nombreux Argelésiens ont apporté directement leur contribution auprès des associations humanitaires sans passer par le dispositif mis en place par la ville.

Réception Accueil des nouveaux Argelésiens

La ville d'Argelès organise le mercredi 4 mai, à 18h30 à l'Espace Jules Pams de Valmy, une rencontre destinée aux nouveaux Argelésiens.

Après une présentation de la commune, des renseignements pratiques seront fournis aux nouveaux arrivants. Une dégustation des produits du terroir sera également proposée.

Inscriptions à l'accueil en mairie ou par téléphone au 04 68 95 34 58.

Par ailleurs, sans que la liste en soit exhaustive, d'autres actions de solidarité ont été réalisées à Argelès.

A l'occasion des vœux du conseil municipal, une urne placée à l'entrée de la salle polyvalente a permis de recueillir plusieurs centaines d'Euros. Une minute de silence a été observée au début de la cérémonie.

A l'école Molière, une classe a réalisé et vendu des cartes de vœux au profit des sinistrés.

Au collège des Albères, les élèves de la SEGPA (Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté) de 4^e 1 ont marqué leur solidarité en organisant une vente de pains au chocolat à l'heure de la récréation. La somme recueillie a été confiée à l'association "Une école pour Shalik", prénom d'une petite fille sri-lankaise.

Toujours au collège des Albères, sous l'impulsion de professeurs -Mmes Vial, et Benabou, M. Duffo-, du principal M. Dessege et du foyer socio-éducatif, une collecte a été organisée auprès des élèves et de leurs parents. 1 036 Euros ont été récoltés et répartis auprès de l'UNICEF, des enfants du Mékong et de Solidarité Laïque, association qui oeuvre pour la reconstruction d'écoles.

Le comité des fêtes a organisé une raffle le dimanche 10 janvier au profit des sinistrés. Les bénéfices -2 000 Euros- ont

été reversés à des associations caritatives. Au cours de la réunion du **conseil municipal** du mois de janvier 2005, les élus ont décidé, à l'unanimité, l'octroi d'une subvention de 5 000 Euros à des associations.

Le nouveau conseil municipal enfants a choisi de soutenir en 2005 un projet humanitaire dans le cadre de la solidarité avec l'Asie du sud-est.

Enfance Création d'un relais d'assistantes maternelles

Dans le cadre du Contrat Enfance, le conseil de la Communauté de communes des Albères a décidé la construction d'un Relais d'Assistantes Maternelles à Argelès.

Il aura pour mission de fédérer les assistantes maternelles du territoire, d'en assurer la formation et d'informer les parents sur ce mode de garde au domicile de l'assistante.

Le Relais sera construit sur une parcelle à proximité de la crèche, allée Ferdinand Buisson.

“Que 2005 soit une bonne année

A l'occasion des vœux du conseil municipal à la population, les médailles de la ville ont été remises aux Argelésiens méritants.

Les lauréats des concours d'illumination de façades et de dessins ont été récompensés.

Le conseil municipal a présenté son bilan de mi-mandat.



Actualité oblige, la cérémonie des vœux 2005 du conseil municipal à la population s'est ouverte par une minute de silence en mémoire des sinistrés d'Asie du sud-est. Une minute de recueillement qui marquait la solidarité des Argelésiens avec les victimes de cette catastrophe humanitaire. Des Argelésiens qui, comme à l'accoutumée, avaient répondu nombreux à l'invitation du conseil municipal puisque la salle polyvalente était remplie d'un bon millier de personnes qui ont pu décou-

vrir l'exposition consacrée au bilan de mi-mandat de l'équipe municipale. Une exposition enrichie d'un diaporama qui, en 17 thèmes, a permis aux Argelésiens de mesurer le chemin parcouru depuis 2001.

Maître de cérémonie, Danilo Pillon a lancé la soirée en remerciant la population de la solidarité dont elle a fait preuve en versant des dons auprès du Centre Communal d'Action Sociale en faveur des populations d'Asie du sud-est.

Guy Esclopé, premier adjoint, a

axé son intervention sur la citoyenneté et sur les outils (réunions de secteurs, rendez-vous citoyens, délégués de quartiers) à la disposition des Argelésiens pour s'impliquer dans la vie locale. *“Une véritable démocratie à l'échelle de la commune se construit au jour le jour, avec ceux qui sont les acteurs de la vie communale : les citoyens”* a-t-il précisé.

Il revenait à Pierre Aylagas de retracer le chemin parcouru depuis mars 2001. Chemin que Granotes vous présente dans un

dossier spécial (pages 6 à 27). Ce fut le temps fort d'une soirée où la grande famille argelésienne était rassemblée. Ce que Pierre Aylagas souligna à sa manière, déclarant : *“Pour des élus, votre présence est un signe fort. Nous avons du plaisir à nous rencontrer et à travailler ensemble parce que nous avons de la passion et de l'ambition pour Argelès.”*

Cette famille se retrouva par la suite autour du verre de l'amitié pour trinquer à la santé d'Argelès et de 2005.

Médailles de la ville

3 Argelésiens distingués

Il est de tradition à l'occasion des vœux du conseil municipal de remettre la médaille d'honneur de la ville à des Argelésiens qui oeuvrent pour la commune ou au sein d'une association. 2005 a permis de récompenser trois Argelésiens particulièrement méritants.

Raymonde Nicolas : Présidente du Salon d'Art de Valmy et créatrice de l'Association Artistique d'Argelès, elle a su donner au salon une envergure nationale, voire internationale avec la présence d'artistes étrangers de renom. Peintre, Raymonde Nicolas expose dans de nombreuses galeries tant en France qu'à l'étranger. Elle présentait dernièrement ses oeuvres à la galerie l'Atelier à Olot.

Luz Ibéria : Luz et son mari Coco ont été les grands animateurs de la vie nocturne d'Argelès dans les années 60. Leur établissement, à la plage, était le point de ralliement de la jeunesse argelésienne de l'époque dans une ambiance particulièrement festive.



Marc Desvernes : Inlassable président de l'Union Nationale des Combattants, Marc Desvernes est un des principaux acteurs du devoir de mémoire à Argelès. Il a su fédérer l'ensemble des associations d'anciens combattants pour l'organisation des expositions “Jours de Mémoire” et pour toutes les manifestations patriotiques. Il oeuvre sans relâche en direction des jeunes pour que se perpétue ce devoir de mémoire.

pour Argelès-sur-Mer



Illuminations de façades

Le palmarès 2005

44 familles ont donné un air de fête à la fin d'année 2004 en participant au second concours d'illuminations des façades organisé par la ville. Tous les participants, que la ville remercie pour les efforts accomplis, ont été récompensés.

Les lauréats sont les suivants :

- Catégorie appartements :

Prix d'Honneur : Jacques Bordin (5, rue Robespierre) ;
Prix d'Excellence : Bruno Naud (résidence Tamariguer - Avenue du Tech).

- Catégorie villas :

Prix d'Honneur : Jules Mangin (1, rue des Amandiers) ;
Prix d'Excellence : Renée Paillissé (28, route de Notre-Dame-de-Vie).

- Prix d'encouragement dans les 2 catégories :

Myriam Ferlin (11, rue Arthur Rimbaud), Hugues Boisot (10, rue d'Avranches), Christine Doradou (6, rue Maréchal Joffre), Valérie Reimeringer (10, rue Emmanuel Bonnafos), Clément Rubio (Route de Valmy - Le Monfaré) et David Lescalier

(14, avenue Joie et Lumière).

Les autres participants :

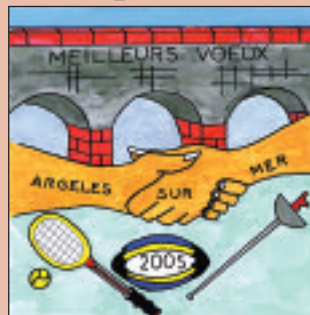
Julien Perrot (69, avenue de la Libération, apt 2^e étage), Eliane Fuster (4, rue de la Solidarité), Jean-Claude Pestonik (11, rue de la Révolution), David Belloc (11, avenue du Marasquer),

Jean-Paul Laplanche (12, rue de l'Yser), Eugène Reiner (1, rue Montesquieu), Stéphanie Porteix (4, rue des Bleuets), Christel Gourmaux (20, rue des Bleuets), Alain Nee (34, rue des Bleuets), Boris Matkowski (2, rue des Violettes), Sylvie Negrell (12, rue des Violettes), Chantal

Torres (14, rue des Violettes), Jeanine Villagra (15, rue des Violettes), Jean-Louis Torrent (17 rue des Violettes), Chantal Berger (11, rue des Lavandes) Christian Guiraud (8, rue d'Avranches), Henri Verdaguer (48, rue De Lattre de Tassigny), Marcel de Maya (18, rue des Châtaigniers), Gérard Barris (7, rue des Bergeronnettes), Nathalie Hemon (17, rue des Flamants Roses), Rizzo Derwey (5, rue des Serins), Joseph Rizzo (rue des Sereins), Arnaud Emidio (21, rue des Martins Pêcheurs), Lysiane Giazzi (25, rue Marcel Pagnol), Georges Estève (6, rue Georges Brassens), Jean Torreilles (2, avenue Frédéric Trescases), Evelyne Negre (route d'Elné, Villa El Roure), Chantal Perez (18, rue Frédéric Mistral), Michelle Guegan (3, rue Joan Amade), Isabelle Rouxel (1, rue Ludovic Massé), François Clar (10, place Georges Duhamel), Isabelle Fain (5, rue Alain Colas), Anne Vinas (Mas la Senia - Taxo d'Avall) et Marianne Richard (29, boulevard de la Mer).

Dessins d'enfants

Le sport à l'honneur



La carte de vœux 2005 du conseil municipal 2005 est illustrée par les dessins de deux jeunes Argelésiens, Sarah Canadell (CM1, école Molière) et Joffrey Torreilles (CE1, école Curie-Pasteur). Tous deux sont les lauréats du concours de dessins organisé par la ville dans les écoles primaires et dont le thème était le sport à Argelès. Ils ont reçu leur prix (matériel de dessin et de peinture) lors des vœux du conseil municipal. Nos félicitations aux deux lauréats.

- Ci-dessus à gauche, le dessin de Sarah Canadell.- Ci-dessus à droite, le dessin de Joffrey Torreilles.

Pierre Aylagas : “pour un dévelop

En ouverture de notre dossier sur le bilan de mi-mandat 2001-2004, Pierre Aylagas évoque les grands dossiers de l'actualité Argelésienne : Communauté de communes, démographie, urbanisme, lycée, hypermarché... Le maire fixe le cap à suivre pour le conseil municipal jusqu'à la fin du mandat.

Granotes : Pourquoi ce bilan de mi-mandat ?

Pierre Aylagas : “Dans un souci de transparence et parce que la majorité municipale considère qu'elle doit rendre des comptes aux Argelésiens. Nous avons été élus en mars 2001 et, vraisemblablement, le renouvellement des conseils municipaux sera repoussé en 2008 pour cause de scrutins nationaux en 2007. Nous avons choisi de présenter ce bilan de manière thématique lors des vœux à la population et dans ce Granotes. Par ailleurs, il sera mis en ligne sur notre site Internet. A mi-chemin, il est bon de faire un point d'étape. Pour regarder ce qui a été fait mais surtout ce qui reste faire.”

“ Être maître totalement sur notre territoire d'une ressource comme l'eau potable est un acte fort. Beaucoup de communes ou groupements de communes, dans le département ou ailleurs, suivent de près notre démarche. ”

Granotes : Depuis 2001, quelle a été l'évolution la plus marquante qu'a connue Argelès ?

P. A : “Incontestablement, c'est la création de la Communauté de Communes (C.D.C). Nous vivons dans un département déséquilibré avec une agglomération de Perpignan tentaculaire qui concentre l'ensemble des services à la population. Pour exister, il fallait s'unir. La C.D.C des Albères est la seconde intercommunalité du département en terme de population. Elle s'appuie sur une identité commune et un territoire clairement identifié : les Albères et le Tech.”

Granotes : N'y a-t-il pas, avec la CDC, une perte de pouvoir du conseil municipal ?

P.A : “On pourrait le penser. Mais les élus communautaires sont aussi des élus qui siègent au conseil municipal. Tout dépend de la manière dont fonctionne votre communauté. Soit c'est une communauté d'opportunité qui applique seulement les compétences inscrites dans la loi pour bénéficier de la dotation financière de l'Etat, soit c'est une véritable communauté de projets

qui fait réellement avancer le territoire et c'est notre cas. Un exemple : nous allons créer une nouvelle zone d'activités à Saint-Génis. Il y a peu, toutes les com-

“ Il faut désormais réfléchir et agir à l'échelle du territoire. La réussite de la collecte sélective est une bonne démonstration de cette action collective. ”

munes du canton se seraient battues pour l'accueillir. Aujourd'hui, comme toutes les nouvelles recettes de Taxe Professionnelle vont dans une caisse commune, cette compétition n'a plus lieu d'être.”

Granotes : D'autres exemples de ces réalisations ?

P.A : “Les contrats “Enfance et Temps Libres” qui nous permettent, parce que nous les négocions collectivement, d'aller beaucoup plus loin qu'une seule commune dans les animations que nous proposons aux enfants et aux adolescents. Ensuite, la production et la distribution d'eau potable. Depuis 2002, Argelès bénéficie de la régie communautaire et le prix de l'eau a baissé en 2003 et 2004. Pour la distribution, la Communauté a dénoncé le contrat qui lie encore 6 communes avec une société privée jusqu'au 31 décembre 2005. Dès 2006, la production, grâce à un syndicat que nous créons avec les communes de la Côte Vermeille, Ene et Montescot, sera en régie communautaire. Un service public de proximité et



de qualité rend un meilleur service aux usagers et à un moindre coût”.

Granotes : De 1999 à 2004, la population d'Argelès est passée de 9164 à 9869 habitants. Cette augmentation (1,71%) est plus faible que celle de la moyenne régionale (2,4%). Que vous inspire ce chiffre ?

P.A : “Nous voulons un développement maîtrisé d'Argelès, que la commune reste à taille humaine. Nous ne voulons pas

“ Nous avons toujours dit que notre objectif était de 15 000 habitants à l'horizon 2015-2020. Au-delà, Argelès perdrait son identité, son charme et sa qualité de vie. ”

participer au petit jeu qui consiste à briguer le titre de seconde commune du département derrière Perpignan. Si, pour y parvenir, il faut construire des tours de 10 étages, je laisse cette distinction à d'autres.”

Granotes : Le prix du foncier s'envole et les Argelésiens ont des difficultés pour se loger. Concrètement, que peut faire la ville ?



pement maîtrisé d'Argelès”



“ Nous allons lancer avec l'Office Public HLM la construction de 78 unités, appartements et maisons individuelles, qui seront réservés aux Argelésiens. ”

P.A : “Le territoire d'Argelès est soumis aux contraintes des lois Littoral et Montagne et aux risques d'inondation et d'incendie. De plus, nous voulons que les Albères soient préservées de nouvelles urbanisations. Cela limite donc nos possibilités mais la situation va évoluer. Nous allons lancer trois projets.

D'abord, une résidence de 36 appartements pour personnes âgées à côté de la gendarmerie. Ensuite, la ville va vendre un terrain de 3 hectares, à prix coûtant, près de la voie rapide, à l'Office départemental HLM. Il va y réaliser un programme de 78 unités, à la fois des maisons et des appartements. L'ensemble aura un ou deux étages et chaque appartement aura son entrée individuelle. Le locataire, s'il le souhaite, pourra au bout de 5 ans devenir propriétaire de son logement en défalquant du prix d'achat les loyers déjà versés. Ces unités seront réservées en priorité aux Argelésiens. Enfin, à proximité de la zone

3NA, côté droit de la route d'Elne, nous envisageons la création d'un nouveau lotissement communal. Notre philosophie est de concentrer les futures urbanisations dans des points bien précis d'Argelès afin de préserver des constructions le maximum du territoire de la commune.”

Granotes : Ce secteur de l'entrée Nord d'Argelès va connaître des bouleversements avec l'hypermarché et le lycée. Quel est le calendrier ?

P.A : “Pour l'hypermarché, un nouvel obstacle a été levé puisque le tribunal a tranché en notre faveur. Sur ce dossier, nous respectons le choix des Argelésiens en 1999. Les travaux devraient commencer en 2005 pour une ouverture en 2006. Pour le lycée, c'est la région qui est maître d'oeuvre. La ville aura à sa charge les installations sportives et les aménagements urbains. Nous avons lancé l'étude pour la révision simplifiée du P.O.S. Par la création du lycée, la route de Taxo à la mer va devenir un axe très fréquenté toute l'année. C'est pourquoi nous travaillons déjà sur son aménagement. Enfin, dans ce secteur, le Conseil Général va lancer l'aménagement du CDZ qui reliera la route de Saint-Cyprien à la voie rapide. La circulation de transit évitera donc la plage et le village.”

“ Avec le lycée, Argelès va devenir le point d'ancrage du sud du département. Pour notre canton bien sûr mais aussi pour les cantons d'Elne, de la Côte Vermeille et de Saint-Cyprien. Une nouvelle dynamique va se créer. ”

Granotes : De quelle manière ce lycée va-t-il peser sur l'avenir d'Argelès ?

P.A : “D'abord parce que les adolescents d'Argelès y seront scolarisés ! Après plus de 10 ans de combat, c'est quand même un succès. Ensuite, il y aura des retombées pour l'ensemble des activités d'Argelès. Enfin parce que nous allons travailler avec la Région et le Rectorat pour qu'il y ait des filières de B.T.S directement en liaison avec notre bassin d'emploi, notamment les métiers du tourisme.”

Granotes : Au quotidien, comment se décline le travail de l'équipe municipale ?

P.A : “Ce bilan de mi-mandat que nous présentons est l'oeuvre de 23 femmes et hommes dont la passion est Argelès. Nous partageons des convictions, il y a souvent débat entre nous mais nous nous retrouvons sur l'essentiel : faire avancer cette commune, l'inscrire dans la modernité tout en gardant son identité, ses racines et en préservant son patrimoine exceptionnel. Nous consultons en permanence les Argelésiens dans les réunions de secteurs, les rendez-vous citoyens, les rencontres sur le terrain. La concertation demande du temps et un grand investissement personnel.”

“ Après avoir consulté la population, nous décidons. C'est le rôle des élus et c'est pour cela que les Argelésiens nous ont accordé leur confiance. ”

Granotes : Quels seront les temps forts jusqu'en 2008 ?

P.A : “Je ne vais pas décliner un catalogue de projets car, en raison de la décentralisation, beaucoup trop d'incertitudes pèsent sur les finances des collectivités. Nous nous attacherons à être toujours plus rigoureux dans la gestion des finances de la commune. Nos principaux efforts porteront sur la voirie et le cadre de vie. Nous avons consacré 1,5 million d'Euros aux routes en 2004 ; nous allons continuer dans ce sens. Au programme également, la poursuite des travaux hydrauliques, la protection du Racou, les programmes immobiliers que j'ai déjà cités et, d'une manière générale, tout ce qui a trait à notre qualité de vie au quotidien et aux services proposés aux Argelésiens.

J'ai la faiblesse de croire que si autant de personnes veulent s'installer à Argelès, c'est que l'on y vit certainement un peu mieux qu'ailleurs.”



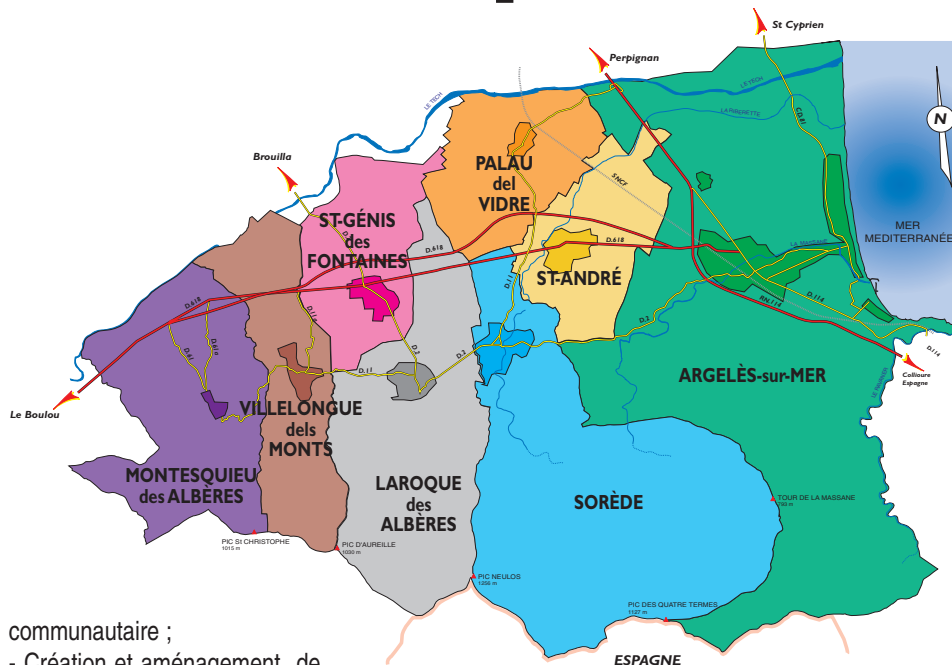
Une communauté puissance 8

Depuis le 1^{er} janvier 2002, les huit communes du canton d'Argelès (Argelès, Laroque, Montesquieu, Palau, Saint-André, Saint-Génis, Sorède et Villelongue) ont uni leur destinée au sein de la Communauté de Communes des Albères.

Etablishment Public de Coopération Intercommunale, la Communauté exerce de plein droit, en lieu et place des communes, les compétences obligatoires définies par la loi.

Ces compétences sont au nombre de quatre :

- Développement économique : aménagement, gestion et création des zones d'activités ;
- Aménagement de l'espace



communautaire ;

- Création et aménagement de voirie d'intérêt communautaire ;
- Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères. Tri sélectif.

La Communauté exerce également des compétences facultatives. Parmi celles-ci :

- Collecte et traitement de l'assainissement collectif, con-

trôle de l'assainissement non collectif ;

- Production et distribution d'eau potable ;
- Création d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire ;
- Entretien du réseau d'éclairage public ;
- Actions en faveur de la jeu-

nesse (6-18 ans) dans le cadre du Contrat Temps Libres et de la petite enfance dans le cadre du Contrat Enfance pour les moins de 6 ans.

La Communauté est financée par la Taxe Professionnelle Unique et par la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat.

Et aussi

● Au 1^{er} janvier 2006, la production et la distribution d'eau potable pour l'ensemble du territoire sera assurée par la Communauté.

A ce jour, seules les communes d'Argelès et de Montesquieu en bénéficient.

● La Communauté intervient directement sur la voirie d'intérêt communautaire.

Ainsi, elle aménagera à Argelès en 2005 le chemin San Pere, menant à la déchetterie communautaire d'Argelès.

● En 2005, la Communauté de Communes va procéder à l'extension de la déchetterie d'Argelès en ouvrant un nouvel espace réservé aux professionnels.

Zoom sur...

La collecte sélective



Lancée à la fin 2002 dans 7 communes, puis à Argelès en 2003 par la Communauté, la collecte sélective a permis de recycler 20% des déchets que nous produisons sur le territoire communautaire.

Sur l'ensemble des communes ou groupements de communes du département, la Communauté des Communes des Albères est celle où la collecte sélective est la plus performante.

Cet engagement citoyen a permis à la Communauté de baisser de 5% le taux de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Préparer l'Argelès de demain

Soumis aux Lois littoral et Montagne, avec un territoire concerné par les Plans de Protection contre les Risques d'Inondation et d'Incendie de Forêt, les projets d'urbanisation sont fortement encadrés.

Consequences : l'envolée des prix du foncier et la difficulté pour les ménages argelésiens à se loger.

A court terme, la commune entend ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation dans le respect des lois et plans en vigueur. Ces nouvelles zones seront lancées avec le souci de préserver l'environnement et avec la volonté de maîtriser la croissance démographique. Elles entreront dans le cadre d'un schéma cohérent de développement.

Pour ce, depuis 2001, la ville d'Argelès travaille sur les dossiers suivants :

- Participation à l'élaboration du S.C.O.T. Littoral Sud (Schéma de Cohérence Territoriale). Ce S.C.O.T. concerne les communes des cantons d'Argelès-sur-Mer, de la Côte Vermeille, de Céret et les communes des Cluses et de Saint-Jean



l'Albère. Un S.C.O.T. est un document d'urbanisme qui permet aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le respect du principe de subsidiarité, leurs politiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement.

- Etude de la réalisation de logements sociaux en partenariat avec l'Office Départemental H.L.M.

- Préparation à la mise en conformité des documents d'urbanisme pour la révision simplifiée du P.O.S pour la construction du lycée.

- Mise en oeuvre et réalisation des deux dernières tranches de la zone d'activités : la zone artisanale et la zone commerciale avec traitement des permis de lotir et des permis de construire.

- Etude préalable à l'urbanisation de la zone 3NA (80 ha) située à l'entrée Nord d'Argelès.

- Etude préalable à l'urbanisation de la zone 3NA ancien chemin de Collioure.

- Etude pour la réalisation d'un nouveau lotissement communal.

- Négociations en cours avec l'Etat pour la prise en compte des risques (inondations, incendies) sur le territoire de la commune.

- Mise en oeuvre d'un Programme d'aménagement et de développement durable, préalable à la révision du P.O.S.

Propos d'élu...

Guy Esclopé,

1^{er} adjoint, chargé de l'urbanisme et des travaux



"Les projets d'urbanisme doivent s'inscrire dans un cadre respectueux de notre environnement et qui préserve notre qualité de vie. De plus, le territoire d'Argelès est soumis aux risques d'inondations et d'incendie. Aussi, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de l'Etat pour quantifier objectivement ces risques.

Zoom sur...

Le coeur de village

Lancée en 2002, l'opération d'aides à la rénovation des façades et des immeubles a redonné des couleurs au centre ancien. Fin 2004, elle concernait 45 restaurations dont 22 étaient d'ores et déjà terminées, 5 en cours de travaux et 18 restant en attente. Par ailleurs, 39 autres dossiers sont en cours d'instruction. Lancée par la ville avec le soutien technique du Comité Départemental d'Habitat et de Développement Rural 66 et du Conseil Général, l'opération a été circonscrite, dans un premier temps, au centre historique, dans un souci de lisibilité évident.

Elle permet à des propriétaires d'obtenir des subventions publiques. Des subventions calculées selon un barème qui privilégie les rénovations de qualité. Cette opération se terminera fin 2005. De quoi inciter ceux qui hésitent encore à franchir le

pas et participer ainsi à la mise en valeur de leur patrimoine et du centre historique d'Argelès. La ville a accompagné cette démarche de réhabilitation du centre village en rénovant la place de la République et la rue Victor Hugo.



Des taxes locales parmi les moins chères

Si l'on compare les taux de taxe d'Habitation, de foncier bâti et de taxe professionnelle avec ceux d'autres communes du département, Argelès tire son épingle du jeu.

Les tableaux publiés ci-contre relèvent les taux de Taxe d'Habitation (T.H.) et de Taxe sur le Foncier Bâti (T.F.B) en 2004 dans des communes du département dont la population est comparable à Argelès. Ces taux sont appliqués à une valeur locative brute calculée par l'Etat et actualisée tous les ans (+1,5% en 2004).

Cette valeur locative brute peut être diminuée par des abattements. La ville d'Argelès applique les abattements maximum autorisés par la loi. Sur 100 Euros de taxe d'habitation, 61,50 Euros reviennent à la ville, 34,40 Euros au département et 4,10 Euros à

Taux de la Taxe sur le Foncier bâti en 2004		
Banyuls-sur-Mer	(4 662 h)	28,38 %
Port-Vendres	(6 000 h)	23,41 %
St-Laurent-de-la-Salanque	(7 995 h)	20,50 %
Céret	(7 549 h)	19,31 %
Canet-en-Roussillon	(10 299 h)	19,21 %
Le Barcarès	(3 539 h)	19,10 %
Saint-Cyprien	(8 655 h)	18,81 %
Thuir	(7 329 h)	17,14 %
Elne	(6 473 h)	15,38 %
Argelès-sur-Mer	(9 164 h)	12,71 %
Taux moyen des communes de 5 000 à 10 000 habitants en 2003		
En Languedoc-Roussillon		20,45 %
En France		19,07 %

Taux de la Taxe d'Habitation en 2004		
Banyuls-sur-Mer	(4 662 h)	15,82 %
Port-Vendres	(6 000 h)	14,97 %
Canet-en-Roussillon	(10 299 h)	14,71 %
Le Barcarès	(3 539 h)	14,35 %
Saint-Cyprien	(8 655 h)	14,08 %
Céret	(7 549 h)	13,40 %
St-Laurent-de-la-Salanque	(7 995 h)	12,36 %
Elne	(6 473 h)	10,32 %
Thuir	(7 329 h)	10,09 %
Argelès-sur-Mer	(9 164 h)	9,77 %
Taux moyen des communes de 5 000 à 10 000 habitants en 2003		
En Languedoc-Roussillon		12,96 %
En France		13,47 %

l'Etat.

A Argelès, au titre de l'année 2004, si l'on tient compte de la hausse de 5% des taux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe sur le Foncier Bâti, des baisses du prix de l'eau, de l'assainissement et de la taxe sur les Ordures Ménagères, l'incidence sur un

foyer argelésien est inférieure à l'inflation (+ 2,3%).

Depuis 2002, la Taxe Professionnelle Unique (T.P.U) est perçue par la Communauté de Communes (C.D.C.) des Albères. Son taux, inchangé depuis des années, est de 13,76 %.

Dans le département, on enregist-

tre les taux de T.P.U. suivants :

- C.D.C. de la Côte Vermeille : 15,59 %
- C.D.C. du Vallespir : 17,08 %
- C.D.C. Sud Roussillon : 16 %
- C.D.C. Salanque-Méditerranée : 17,45 %
- Communauté d'Agglomération de Perpignan : 19,40 %

Baisse du prix de l'eau

- Le 31 décembre 2001, la ville d'Argelès dénonçait le contrat d'affermage liant la commune à la Compagnie Générale de l'Eau et de l'Ozone.

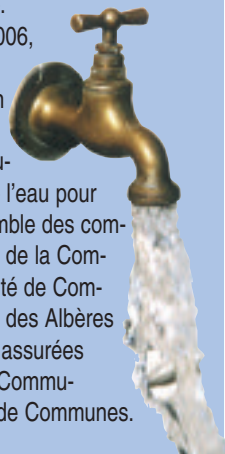
- En 2002, la compétence Eau et Assainissement était transférée à la Communauté de Communes des Albères. Le prix du m³ de l'eau et de l'assainissement reste inchangé.

- En 2003, le prix de l'eau et de l'assainissement baisse de 10 % pour les 50 premiers m³ et de 5 % pour les quantités suivantes.

- En 2004, la part fixe de la facture d'eau et d'assainissement diminue de 15 %, soit une baisse d'environ 5% de la facture.

- En 2006,

la production et la distribution de l'eau pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Albères seront assurées par la Communauté de Communes.



Baisse du taux de la T.E.O.M.

- Pour le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.), l'Etat détermine une valeur locative brute, actualisée tous les ans, d'après la surface du foncier bâti. La Communauté de Communes des Albères (C.D.C.) détermine un produit attendu (recettes) pour équilibrer son service.

- D'après ces données, les services fiscaux (Etat) déterminent le taux applicable à cette valeur locative.

- Depuis 2002, la C.D.C. a la compétence de l'enlèvement des ordures ménagères sur notre territoire. - La collecte sélective a été lancée

dans 7 communes en 2002, puis à Argelès en 2003.

- En 2004, le taux de la T.E.O.M. a baissé de 5% à Argelès et dans les communes de la C.D.C.

- Les 8 communes de la C.D.C. sont celles du département où le tri des ordures ménagères est le plus efficace avec un taux de recyclage de 20%

(Sources : SYDETOM 66 - SYndicat DEpartemental de Traitement des Ordures Ménagères).



Le T.A.M. roule pour vous

Le 1^{er} octobre 2002, les Argelésiens découvraient un nouveau mode de transport avec le lancement du T.A.M. (Transports d'Argelès-sur-Mer) qui est rapidement devenu incontournable.

A bord du petit train, du mois d'octobre au mois de mai, le T.A.M. dessert quatre fois par jour les différents pôles d'activités de la commune : la plage Nord, centre et Sud, le Racou, l'avenue du 8 mai, la place Gambetta, la Route Nationale, la Zone d'Activités et l'Hôtel de Ville. Le T.A.M. circule tous les jours, à l'exception du jour de Noël et du 1^{er} de l'an.

Plus d'une vingtaine d'arrêts ont été matérialisés avec une signalétique particulière. Le T.A.M. a été équipé pour protéger les passagers des intempéries. Des documents d'information sur les horaires sont



disponibles dans tous les lieux publics.

Grâce à une convention passée avec la société exploitante du petit train, le T.A.M. est entièrement gratuit pour les usagers. La ville d'Argelès assumant financièrement ce nouveau service pleinement justifié par la fréquentation. En 2004, d'octobre à mai, le T.A.M. a transporté près de 25 000 passagers. Depuis octobre 2004, ce ser-

vice de transports a été étendu au quartier des Olivettes.

En avril et en mai, le T.A.M. 2 vient renforcer les circuits d'automne et d'hiver grâce à une desserte de la zone de Taxo.

Enfin, du 15 juin au 15 septembre, de 10h à 15h, un service de petit train gratuit relie les principaux parkings de périphérie (gare, Hôtel de Ville, salle polyvalente et stade Gaston Pams) au centre village.

Propos d'élus...

Jean Valdivia,

conseiller municipal
délégué à la jeunesse



"L'ouverture de l'Espace Jeunes marque la volonté de la commune de mettre à la disposition des jeunes une nouvelle structure s'inscrivant dans une démarche de responsabilisation de ceux-ci."

Françoise Galaup,

conseillère municipale déléguée



"La mise en service du T.A.M répond à un vrai besoin pour les habitants de la plage. Les liaisons entre plage et village sont aujourd'hui facilitées."

Zoom sur...

L'Espace Jeunes

C'est fait. Les 12-18 ans ont leur Espace Jeunes.

Aménagée par la ville d'Argelès dans les locaux de l'ancien Gamm Vert, la structure a ouvert ses portes pour les vacances de Noël 2004.

A la fin des travaux, elle comprendra trois grandes salles, dont une accueillera le Point Information Jeunesse destiné aux 18 - 25 ans. A la disposition des jeunes, une salle artistique (musique, danse) et une salle de loisirs.

Géré par la Communauté de Communes des Albères,



l'Espace Jeunes est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h ; le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h pendant la période scolaire.

Il fonctionne du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h pendant les vacances scolaires.

Et aussi

● Depuis 2002, la ville d'Argelès organise une réception pour les nouveaux habitants de la commune afin de faciliter leur intégration à Argelès. Une pochette d'information est remise à chaque participant. Des stands tenus par des associations locales, des panneaux d'exposition sur la commune leur permettent de découvrir Argelès au cours d'une soirée qui se termine par la dégustation de vins d'Argelès et de produits de notre terroir.

● En 2002, la ville d'Argelès a installé des bandes d'éveil et de vigilance de part et d'autre du passage piéton de l'allée Ferdinand Buisson pour favoriser les déplacements des déficients visuels. Ces bandes leur permettent d'être prévenus de la matérialisation d'un passage clouté ou de tout obstacle et améliorent donc leur sécurité.

● En 2004, la ville a agrandi le parking des Platanes. Une partie (40 places) a été louée aux commerçants ; l'autre (150 places) est payante à certaines heures. 90 places pour les deux roues ont été aménagées.

Préserver le patrimoine des Albères

Il y a la mer bien sûr mais aussi et surtout ces Albères, formidable patrimoine naturel, agricole et écologique. auquel les Argelésiens sont si attachés. Une politique volontariste est lancée pour les préserver.

Parce que le territoire de la commune -une des plus étendues du département avec 5 867 ha- est composé à 82% de surfaces agricoles et sylvicoles, la ville d'Argelès développe une politique d'acquisition



foncière dans le Massif des Albères afin d'y relancer le pastoralisme, d'y limiter les risques d'incendie et d'y interdire toute forme d'urbanisation nouvelle.

Avant 2001, la ville d'Argelès s'était déjà engagée dans l'Association Foncière Pastorale (A.F.P.) de la Couloubra à l'Est de Valmy et dans celle de Sainte-Madeleine à l'Ouest de Notre-Dame-de-Vie. Ces A.F.P. ont notamment pour but la création

d'une coupure verte stratégique de protection contre les incendies sur le piémont argelésien des Albères.

Depuis 2001, cette politique foncière s'est traduite comme suit :

- Adhésion à l'Association Foncière Agricole Libre du Mas Pardes (A.F.A.L). Cette A.F.A.L d'une superficie de 150 hectares, dont 82 appartiennent à la commune, regroupe 100 propriétaires. Une zone d'aménagement priori-

taire de 25 ha a été définie. Elle verra l'amélioration des pistes, la pose de clôtures, l'implantation de prairies et le débroussaillage. Un éleveur s'y est installé.

- adoption du plan local d'aménagement et de revalorisation foncière et paysagère du Mas Senyarich.

- acquisition en août 2004 d'une réserve foncière de 60 ha de bois, taillis et garrigues dans les Albères.

Et aussi

- En collaboration avec le syndicat des éleveurs Albères-Aspres, la ville d'Argelès a lancé depuis 2002 la foire de l'élevage. Depuis, chaque édition a rassemblé une quarantaine d'éleveurs qui perpétuent la tradition du pastoralisme, notamment dans les Albères. Cette foire propose également de nombreuses animations et des stands de produits du terroir.

- Fort apprécié des randonneurs dans les Albères, le refuge des Couloumates a fait l'objet d'une rénovation complète avec réfection du mur de soutènement et le réaménagement de l'intérieur du refuge.

- En 2002, le conseil municipal a décidé d'exonérer de la taxe sur le canal d'arrosage les propriétaires de terrains jouxtant le canal et ne pouvant plus l'utiliser.

- Depuis 2003, à la suite d'une décision du conseil municipal, les propriétaires d'olivettes ne sont plus assujettis à la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

Zoom sur...

L'huile d'olive

Longtemps tombée en désuétude, la production d'huile d'olives à Argelès et dans les Albères connaît depuis quelques années un essor spectaculaire. Fer de lance de cette renaissance, l'association l'Olivier de Saint-Julien, créée en 1999, et qui regroupe plus de 250 adhérents. En cinq ans, près de 20 000 oliviers ont été replantés sur près d'une centaine d'hectares et 7 000 arbres adultes ont été sortis de l'état de friches.

Les olives collectées par les



adhérents sont acheminées à la cave coopérative d'Argelès avant de prendre le chemin du moulin de Millas. Cette année, la récolte devrait être de l'ordre de 40 tonnes.

Propos d'élu...



Charles Campigna,

adjoint au maire
chargé de l'agriculture

"Nos Albères sont un trésor qui nous a été légué et que nous léguerons un jour. Par une politique volontariste, nous arriverons à les préserver et à transmettre intact ce merveilleux patrimoine."

Une maternelle à la plage

Une troisième école maternelle a ouvert ses portes à la rentrée 2003. Elle préfigure l'Argelès de demain et donne à ses enfants des conditions optimales de scolarité.

Dans une commune, la construction d'une nouvelle école maternelle est signe de dynamisme. Ouverte plage nord à la rentrée scolaire 2003, la maternelle Les Tamaris a rapidement trouvé sa nouvelle place dans le paysage scolaire argelésien. La carte scolaire de la commune a été divisée en trois secteurs. L'école Les Tamaris accueille les enfants qui résident à la plage jusqu'au Chemin de Charlemagne et dans les Ecart. Une soixantaine d'enfants y est scolarisée dans 3 classes. Si nécessaire, il est possible de porter la capacité à 5 classes par la construction de 2 nouvelles classes contiguës au bâtiment principal. L'agencement de l'école et des



locaux communs a été pensée en fonction de cette extension. La maternelle possède également son propre service de restauration.

Préparés à la cuisine centrale d'Elne sous liaison froide, les repas sont réchauffés sur place et servis à une quarantaine d'enfants.

Propos d'élue...



Maguie Roca,
conseillère municipale
déléguée.

"Grâce au Contrat Enfance, nous avons élargi l'offre communale et intercommunale en faveur des enfants de moins de six ans, autant pendant les périodes scolaires que pendant les petites et grandes vacances. La nouvelle maternelle de la plage, la ludothèque Curie-Pasteur sont de nouveaux outils que la ville a mis en service pour la scolarité et les loisirs de la petite enfance.

Zoom sur...

La ludothèque Curie-Pasteur



Décidée par le conseil municipal enfants en 2004, la ludothèque de l'école Curie-Pasteur a ouvert ses portes à l'occasion des vacances de Noël. Elle a été aménagée par les services municipaux dans un ancien pré-fabriqu qui accueillait une classe.

L'espace a été scindé en deux parties : la première pour la ludothèque ; la seconde faisant office de bibliothèque maternelle pour les enfants de l'école Herriot.

Pendant les vacances scolaires et le mercredi, la ludothèque fonctionne dans le cadre des activités proposées par le service enfance-jeunesse de la Communauté de communes des Albères.

Et aussi

● Chaque année, la ville d'Argelès prend en charge le financement des licences U.S.E.P (Union sportive de l'enseignement primaire) afin que tous les enfants puissent pratiquer les disciplines sportives proposées.

● Depuis 2003, un service de bus fonctionne entre les diverses écoles du village et la maternelle de la plage afin d'éviter les déplacements aux parents dont les enfants sont scolarisés à la fois au village et à la plage.

● La ville d'Argelès assure le financement des intervenants extérieurs (musique, catalan, voile, piscine et sports) dans les écoles primaires.

● A Argelès, l'enseignement du catalan est dispensé en cours préparatoire et en cours élémentaire 1. Depuis la rentrée 2004, cet enseignement a été étendu au cours élémentaire 2.

● Chaque année, au mois de novembre, les élèves de CM2 élisent leurs représentants au sein du conseil municipal des enfants. Comme les adultes, ils sont 29 et travaillent sur la réalisation d'un projet.

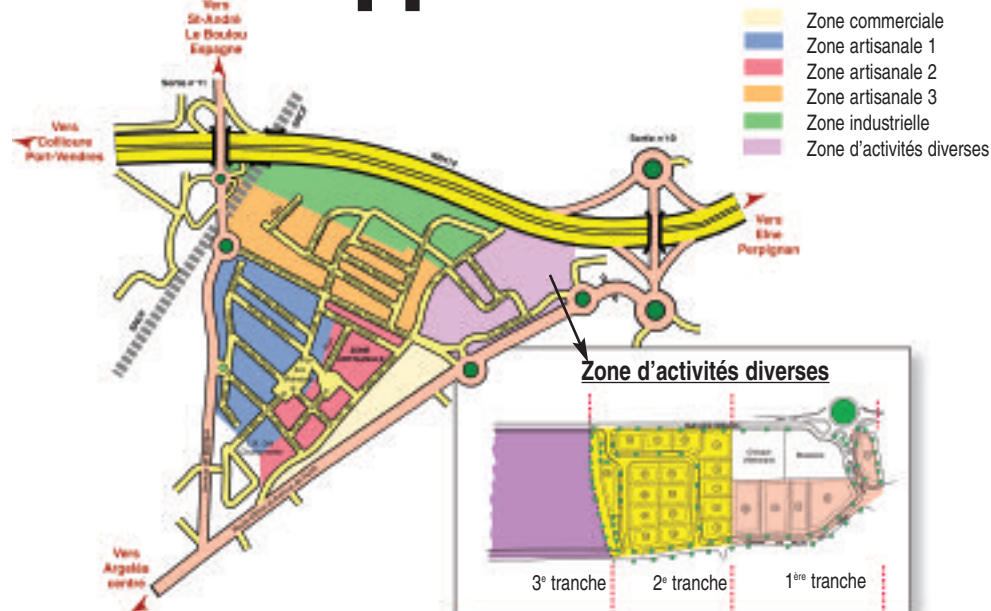
Favoriser le développement

Au-delà de l'image d'Epinal d'une station balnéaire qui ne vivrait que de la manne touristique, Argelès possède un véritable tissu économique constitué de Petites et Moyennes Entreprises, d'artisans et de commerçants.

Dynamiques, ces entreprises fonctionnent à l'année et offrent des emplois pérennes. Ainsi, on recensait en 2003 à Argelès :

- 307 entreprises inscrites à la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- 262 entreprises artisanales inscrites à la Chambre des Métiers
- 30 exploitants agricoles (maraîchers, arboriculteurs, viticulteurs et éleveurs).

Située route d'Elne, la zone d'activités s'étend au nord de la commune sur une surface de 50 hectares et constitue le poumon économique d'Argelès-sur-Mer et du canton. Elle compte 267 parcelles dont



240 sont occupées. 22 artisans d'Argelès et du canton sont en cours d'installation.

Les 5 derniers lots sont destinés à la construction de l'hypermarché et d'une station-service, d'un magasin de sports, d'un centre auto, d'une enseigne spécialisée dans le bricolage et d'une de restauration rapide.

De 2002 à 2004, la ville d'Argelès a entrepris l'extension de cette zone d'activités par des travaux de viabilisation, la construction de deux ronds-points et la réalisation d'une contre-allée.

Depuis la création de la Communauté de Communes des Albères, en 2002, c'est celle-ci qui a en charge l'étude, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités sur l'ensemble du territoire. A ce titre, elle perçoit la Taxe professionnelle Unifiée.

Les projets de développement économique sur le canton portent sur l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités à Saint-Génis (6 hectares) et d'une autre, beaucoup plus importante, entre Saint-André et Argelès.

Propos d'élus...

Jean-Marie Picot,
adjoint chargé du commerce
et de l'artisanat



"Les aménagements routiers et urbains apportés depuis 2001 à la zone artisanale font de celle-ci le moteur économique d'Argelès et du canton. D'autres zones d'activités vont être créées par la Communauté de Communes. Le développement du pôle commercial va renforcer l'attractivité de l'ensemble de la commune."



Gabrielle Demonte,
conseillère municipale déléguée

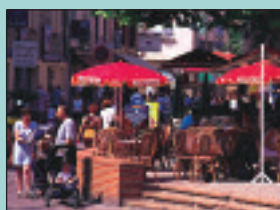
Et aussi

- Depuis 2002, à la plage, les artisans du marché du même nom sont installés dans des chalets.
- Le taux (13,76%) de la taxe professionnelle versée à la Communauté de Communes, auparavant à la ville, est inchangé depuis plusieurs années.
- Depuis 2003, un marché biologique a lieu le mardi l'été au port ainsi qu'un autre marché de plein vent le jeudi.
- Organisme de formation professionnelle des adultes, le GRETA s'est installé en 2002 sur la zone d'activités.
- En 2004, la ville a aménagé deux nouveaux stands de vente au marché de la mer.

Zoom sur...

L'économie touristique

Première station touristique du département, Argelès est la deuxième au niveau régional derrière le Cap d'Agde. L'économie touristique à Argelès, ce sont 5,8 millions de nuitées enregistrées en 2004 correspondant à 600 000 touristes ayant séjourné au moins une nuit. Le chiffre d'affaires est estimé à 156 millions d'Euros en 2004. Argelès compte 56 campings offrant 13 000 emplacements, 700 chambres dans 29



hôtels, 70 restaurants, 4 500 appartements loués en meublés, 3 300 lits dans 5 villages de vacances, une résidence de vacances de 270 appartements et un port de plaisance de 778 anneaux.

La rénovation de N-D-del-Prat

Des chapelles situées dans les Albères aux vestiges des remparts, de la Tour de Pujol à Notre-Dame-del-Prat, le patrimoine argelésien est là pour témoigner de la richesse de l'histoire de la commune.

Le patrimoine intéresse de plus en plus d'Argelésiens, la fréquentation des journées nationales au mois de septembre est là pour le prouver ; le succès rencontré par les animations proposées (conférences sur l'histoire d'Argelès, expositions au Musée) par la commission patrimoine en est l'illustration.

Pour favoriser ce travail, la gestion du Musée Casa de les Alberes a été municipalisée en 2004 et une animatrice embauchée. Le Musée fait aujourd'hui partie du Réseau



culturel départemental et cela lui permet de toucher un plus large public.

Fleuron de ce patrimoine Argelésien, l'église Notre-Dame-del-Prat a connu depuis 2001 deux tranches de travaux. La première a porté sur la réfection de la voûte et du chœur.

La seconde qui s'est achevée en 2004 a vu la rénovation des sols de la nef, du chœur et des chapelles ainsi que la restauration des chapelles.

Ainsi, Notre-Dame-del-Prat, dont le clocher semble veiller sur Argelès, a retrouvé son lustre d'antan.

Propos d'élues...

Jacqueline Payrot,

adjointe chargée du patrimoine



"La commission du patrimoine mène un véritable travail sur Argelès, son histoire et sur la mise en valeur de ses monuments. De plus en plus d'Argelésiens s'investissent dans ce domaine."

Marielle de Roquette Buisson

adjointe chargée de la culture



"Les acteurs culturels d'Argelès, avec le concours de la ville, ont su créer une véritable synergie pour proposer des animations où se retrouvent toutes les formes d'expression culturelle."

Et aussi

● Les principaux acteurs de l'animation et de la diffusion culturelle à Argelès -Galerie Marianne, Bibliothèque, Cinéma Jaurès, Espace Culture Multimédia, Ecole de Musique, Musée Casa de les Alberes- et les associations qui les soutiennent -Amis de la Bibliothèque, Cinémaginaire et Amis de Cinémaginaire, Amis du Musée- ont décidé de se rassembler autour de la dénomination Pôle Argelès Culture. Cette synergie s'est déjà traduite par la publication d'un programme trimestriel. Elle va se poursuivre par la mise en place d'une signalétique commune à tous les lieux culturels et la mise en place d'un cheminement au sol.

● Le clocheton de la Chapelle Saint-Laurent (classé monument historique en 1999) a été rénové en 2002.

● En 2004, la commission du patrimoine a organisé une exposition sur 150 ans de tourisme balnéaire et des conférences sur l'histoire d'Argelès.

Zoom sur...

Le cinéma Jaurès

Le 30 décembre 2000, le Cinéma Jaurès était la proie des flammes. Pièce maîtresse du dispositif culturel de la ville, lieu emblématique de l'association Cinémaginaire, le Cinéma Jaurès renaissait de ses cendres en février 2002 offrant désormais au public des conditions remarquables d'image et de son.

Avec une programmation 6 jours sur 7, deux à quatre séances quotidiennes, 250 à 300 films projetés par an, le Cinéma Jaurès reçoit plus de 30 000 spectateurs par an.

Le Cinéma Jaurès accueille également depuis 2004 les activités de l'Espace Culture



Multimédia, né de son rapprochement avec le Cyber-Espace de la Tour Jalabert.

Un Espace Culture Multimédia où les internautes débutants ou confirmés peuvent découvrir les dernières techniques de la communication.

Les réalisations mu

Aménagements urbains

Aménagements urbains de la place de la République, des rues Victor Hugo, Arago, Rigaud et Guynemer.
Lancement de l'opération de rénovation des façades en coeur de village.

Economie

Fin des travaux d'aménagement de la zone d'activités par la création de deux ronds-points, la réalisation d'une contre-allée et la viabilisation des dernières parcelles.

Patrimoine

Eglise Notre-Dame-del-Prat :
réfection de la voûte et du chœur, rénovation des sols de la nef, du chœur et des chapelles et restauration des chapelles.

Equipements culturels

Ouverture de l'Espace Jeunes.
Rénovation du cinéma Jaurès.
Municipalisation du Musée Casa de les Alberes.

Voirie Village

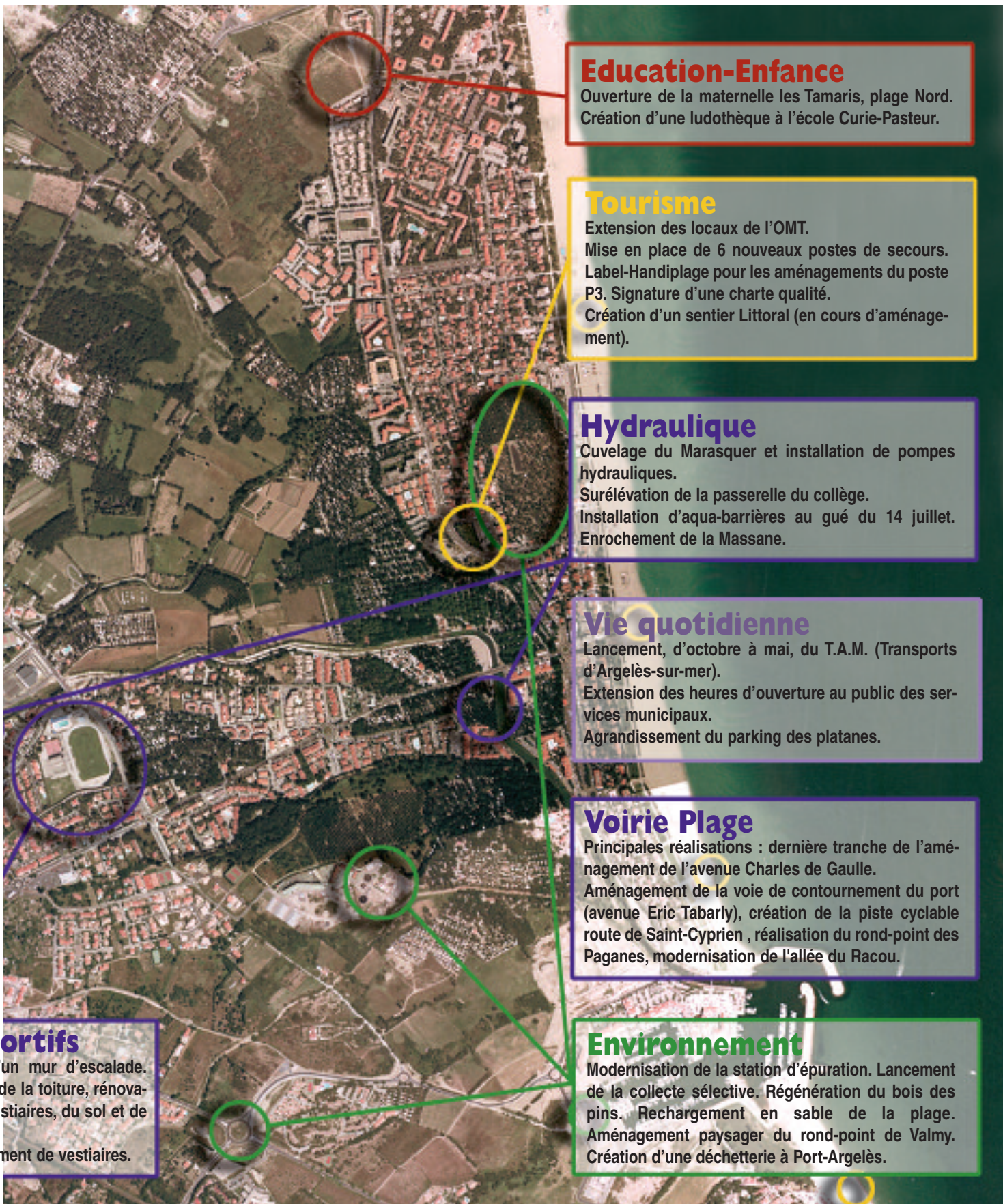
Principales réalisations : rénovation des passages à gué du pont de la Massane et du 11 novembre. Aménagement de l'avenue de Mongat. Réfection de la voie d'accès à Valmy. Elargissement de la route de Taxo à la mer. Réfection de la chaussée des rues Crabos, Coubertin et Résidence des Albères. Créations de bandes cyclables route de Collioure. Modernisation (éclairage et revêtement) de l'avenue du 11 novembre.

Equipements spo

Création d'un city-stade et d'un
Stade Gaston Pams : réfection d
tion de la salle de sport, des ves
l'éclairage.
Stade du Marasquer : aménagement

Municipales à la loupe

2001-2004
Le mi-mandat
municipal



Education-Enfance

Ouverture de la maternelle les Tamaris, plage Nord.
Création d'une ludothèque à l'école Curie-Pasteur.

Tourisme

Extension des locaux de l'OMT.
Mise en place de 6 nouveaux postes de secours.
Label-Handiplage pour les aménagements du poste P3. Signature d'une charte qualité.
Création d'un sentier Littoral (en cours d'aménagement).

Hydraulique

Cuvelage du Marasquer et installation de pompes hydrauliques.
Surélévation de la passerelle du collège.
Installation d'aqua-barrières au gué du 14 juillet.
Enrochement de la Massane.

Vie quotidienne

Lancement, d'octobre à mai, du T.A.M. (Transports d'Argelès-sur-mer).
Extension des heures d'ouverture au public des services municipaux.
Agrandissement du parking des platanes.

Voirie Plage

Principales réalisations : dernière tranche de l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle.
Aménagement de la voie de contournement du port (avenue Eric Tabarly), création de la piste cyclable route de Saint-Cyprien, réalisation du rond-point des Paganes, modernisation de l'allée du Racou.

Environnement

Modernisation de la station d'épuration. Lancement de la collecte sélective. Régénération du bois des pins. Rechargement en sable de la plage.
Aménagement paysager du rond-point de Valmy.
Création d'une déchetterie à Port-Argelès.

Sports

Construction d'un mur d'escalade.
Rénovation de la toiture, rénovation des vestiaires, du sol et de l'éclairage.
Aménagement de vestiaires.

Sportez-vous bien

Grâce à un tissu associatif particulièrement riche, pratiquement toutes les disciplines sportives de base peuvent être pratiquées à Argelès.

La commune compte plusieurs dizaines d'associations sportives qui, des plus petits aux seniors et vétérans, favorisent la pratique du sport de compétition.

Signe des temps, Argelès voit depuis quelques années l'émergence d'associations qui se consacrent aux sports-loisirs.

Au niveau sportif, la ville intervient auprès des associations à trois niveaux :

- par l'attribution d'une subven-



tion de fonctionnement ;
- par la mise à disposition d'installations sportives ;
- par la création et la rénovation de ces installations.

Ainsi, depuis 2001, les travaux suivants ont été effectués :
- Stade Gaston Pams : réfection

de la toiture, rénovation de la grande salle de sport, des vestiaires, du sol et de l'éclairage. Création d'une salle de réunion et d'un bureau pour les associations utilisatrices.

- Stade du Marasquer : aménagement des vestiaires visiteurs.

- Stade des Conques : protection des terrains de jeux.

- Installation d'un city-stade (foot, hand, basket, volley, badminton, tennis-ballon) au stade Gaston Pams.

- Rénovation des pelouses des stades Pams et du Marasquer.

Et aussi...

● En 2003, Argelès-sur-Mer a accueilli l'équipe de France féminine d'épée, conduite par Laura Flessel, championne olympique, pour un stage de préparation aux championnats du monde de Cuba.

● En 2004, la ville d'Argelès a aménagé un mur d'escalade pour les jeunes, sécurisé par un enclos, sur une des faces de la salle polyvalente.

● La ville d'Argelès met à la disposition des écoles maternelles et primaires trois éducateurs sportifs pour la pratique de l'éducation physique et sportive.

● En 2004, l'équipe de France de hand-ball et son capitaine, Jackson Richardson, ont disputé un entraînement à Argelès dans le cadre d'un stage de préparation aux Jeux Olympiques d'Athènes.

Zoom sur...

La vie associative

A l'occasion des deux forums des associations organisés en 2001 et 2004, la richesse du tissu associatif argelésien a été mise en évidence.

Qu'elles soient à caractère sportif, culturel, social, qu'elles perpétuent les traditions, qu'elles accueillent les néo-Argelésiens ou qu'elles proposent des activités ludiques, les associations locales jouent un rôle irremplaçable dans la vie de la cité.

Le travail et l'investissement des bénévoles qui les animent, complétés par les subventions de la ville et la mise à disposition d'équipements, renforcent au jour le jour le lien social dans la commune. Les asso-



ciations d'anciens combattants, elles, oeuvrent pour le devoir de Mémoire. Elles ont présenté en 2003, avec le soutien de la ville, une exposition intitulée Jours de Mémoire. En signant en 2003 la Charte de l'Europe de la Mémoire, la ville d'Argelès s'est associée à leur action.

Propos d'élue...

Annie Trossaert,

conseillère municipale déléguée



"Le sport est facteur d'éducation et de citoyenneté. La ville soutient au quotidien la pratique sportive, tant dans les écoles primaires que par l'aide apportée aux associations. Le rôle qu'elles jouent en faveur de la jeunesse est exemplaire et le travail accompli par des dizaines de bénévoles -dirigeants, éducateurs- est remarquable."

Objectif qualité

Pour fidéliser ou attirer une clientèle de plus en plus sollicitée, la ville joue la carte de la qualité en multipliant les partenariats avec les professionnels et en misant sur son patrimoine naturel.

Argelès est la première station touristique du département et la deuxième de la région Languedoc-Roussillon par le nombre de nuitées (5,8 millions en 2004) et par le chiffre d'affaires (156 millions d'Euros en 2004).

Depuis 2001, la ville d'Argelès et l'Office Municipal de Tourisme se sont lancés dans une démarche qualité. Celle-ci implique les partenaires publics et les professionnels. Elle vise, à une époque où la concurrence touristique est de plus en plus vive, à mettre en valeur les atouts d'Argelès.

Concrètement, cette démarche qualité se décline ainsi :

- obtention du pavillon bleu pour la qualité des eaux de baignade ;

Propos d'élus...

Jean-François Bey,

adjoint chargé du tourisme



"Notre patrimoine touristique -la mer, la plage, les Albères, l'arrière-pays- est un atout incomparable qu'il faut aujourd'hui préserver mais aussi promouvoir. Cela passe par une mobilisation de tous les acteurs du tourisme."



Hélène Padovani,

conseillère municipale déléguée



- obtention du pavillon bleu pour la propreté du port ;

- ouverture d'une déchetterie réservée aux plaisanciers au port ;
- signature d'une charte qualité avec les clubs de plage ;

- installation de nouveaux postes de secours dont les toilettes sont accessibles aux handicapés ;

- augmentation sensible du nombre de WC en bord de plage ;

- extension des locaux de l'OMT ;
- lancement de visites guidées de la Réserve du Mas Larrieu ;
- aménagement des accès de l'espace de Loisirs.

Depuis 2002, l'Office de Tourisme a également renforcé sa communication, notamment par le site internet, et sa promotion en éditant en 2003 une brochure sur les vacances au printemps et à l'automne.

Zoom sur...

Le label handi-plage

Depuis 2004, la ville d'Argelès a obtenu le label handi-plage pour les aménagements réalisés au poste de secours P3, plage des pins, qui facilitent l'accès à la baignade pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.). L'accès au poste de secours P3 a été goudronné afin de permettre aux P.M.R. d'y accéder en fauteuil. Des places de parking ont été réservées aux handicapés.

Depuis le poste de secours spécialement aménagé avec WC et douche, les handicapés ont accès au bord de mer grâce à un cheminement particulier. Ils peuvent entrer dans



l'eau grâce à un "Tiralo", appareil adapté à la baignade. Les secouristes du poste P3 leur prêtent assistance. Une signalétique particulière avec le logo Handi-plage conduisant au poste P3 est installée sur les axes principaux.

Et aussi...

- Voie verte : à terme, une voie verte va relier Argelès et Amélie-les-Bains. Une voie verte est une voie autonome réservée aux déplacements non motorisés. Elle accueillera piétons, cyclistes et cavaliers.

- Sentier Littoral : depuis la Réserve Naturelle du Mas Larrieu jusqu'à l'Ouille, les services maritimes et la ville sont en train d'aménager un sentier littoral. Des panneaux d'information permettront de mieux connaître l'histoire, le patrimoine bâti, la faune et la flore du bord de mer. Des aménagements faciliteront l'accès à la crique de Portails et à la plage de l'Ouille.

Au-delà d'Argelès, le sentier littoral se poursuivra jusqu'à Collioure et Port-Vendres.

- Depuis l'été dernier, la ville d'Argelès a lancé la collecte sélective sur la plage. Des containers sont à la disposition des baigneurs près de 3 postes de secours.

Un patrimoine naturel à protéger

Avec 7 kilomètres de plage de sable, 2 kilomètres de criques, 2 Réserves Naturelles - La Forêt de la Massane et le Mas Larrieu-, le bois des pins et le parc de Valmy, le patrimoine naturel Argelésien est exceptionnel.

Ce patrimoine naturel est fragile. D'où l'importance accordée au traitement des déchets. Cette politique s'est traduite depuis 2001 par :

- la modernisation de la station d'épuration en 2002. Elle est désormais configurée pour l'équiva-



lent de 150 000 habitants avec un traitement 100% biologique pour garantir une qualité optimale des rejets. La station, entièrement pilotée par automate, a désormais une capacité de traitement de 20 000 m³ par jour.

- le lancement de la collecte sélective des déchets ménagers en 2003 par la Communauté de Communes des Albères. Fin 2004, Argelès et les 7 communes de la Communauté sont le territoire du

département où le tri sélectif est le plus efficace avec 20% de déchets recyclés.

- L'augmentation du nombre de colonnes pour récupérer le verre. On en dénombre aujourd'hui 62 contre 18 en 2001.

- La construction d'un quai de transfert pour les déchets ménagers et la création d'une plateforme de compostage des déchets verts sur le site de l'ancienne usine d'incinération.

Et aussi

- Depuis 2001, la ville d'Argelès, par convention passée avec certains propriétaires, entretient une partie du bois de la Sorède.

- En 2004, la ville d'Argelès a obtenu le premier prix départemental des villes et villages fleuris dans sa catégorie de population.

- En 2001, la ville a procédé au rechargement en sable de la plage du Racou par l'apport de 45 000 m³ de sable. En 2004, après les coups de mer de l'hiver et du printemps, de nouveaux apports de sable ont été nécessaires au Racou et sur la plage au nord de la digue du port.

- En 2004, la ville d'Argelès a installé des containers enterrés pour la collecte sélective des déchets ménagers, place de la République.

- En 2004, la ville d'Argelès a lancé une campagne de communication sur les déjections canines. 8 distributeurs de canipoches et 30 distributeurs de pinces-à-crottes sont à disposition des propriétaires de chiens.

Zoom sur...

Le Bois des pins

En 2002, la ville d'Argelès-sur-Mer a demandé un rapport d'expertise sanitaire sur les 8 000 pins de la commune dont les 2 000 du bois des pins.

Le résultat de cette étude, présenté lors d'une réunion publique, a démontré que 108 arbres, souffrant de l'hylésine du pin, devaient être abattus. La régénération du bois a débuté en 2003 et s'est poursuivie en 2004.

Elle a été l'occasion de replanter 200 arbres, âgés au moins de cinq ans et issus de la pépinière municipale. Afin de permettre une régénération douce de la pinède, la replantation a eu lieu en priorité dans les clairières afin de densifier celles-ci.



Les espèces plantées sont pour trois-quarts d'entre elles des pins maritimes et des pins pignons pour le quart restant, ceci pour éviter qu'une maladie frappant une espèce ne se propage à l'autre. La régénération du bois des pins se poursuivra de manière régulière.

Propos d'élus...

Marc Séverac,

adjoint chargé de la mer
et de la plage



"Argelès a su mettre en place une véritable politique environnementale. Celle-ci passe par une gestion efficace des déchets, notamment par la collecte sélective. Appliquée au village, au port à la plage, dans les Réserves naturelles, par la régénération du bois des pins, cette politique vise également à préserver le caractère authentique d'Argelès."



Pierre Broch,

conseiller municipal délégué

Festivals et animations

2001-2004
Le mi-mandat municipal

Pour tous et pour tous les goûts

L'Office Municipal d'Animation pour la saison touristique, le Comité des Fêtes d'octobre à avril et un riche tissu associatif permettent des animations toute l'année.

Grâce à l'organisation d'événements comme les Méditerranéennes, le festival de Flamenco et les Rencontres Cinématographiques, Argelès a su se hisser au rang des communes qui comptent pour l'organisation de manifestations de portée régionale et nationale.

Il est vrai que posséder un site comme le parc de Valmy, écrin de verdure niché entre le Albères et la mer, est un atout magnifique.

Des festivals comme les Méditerranéennes -12 000 spectateurs en 2004- et celui de Flamenco



-qui a attiré au mois de juillet 2004 Paco de Lucia- tirent partie de ce cadre exceptionnel. Ces festivals ont des retombées économiques et médiatiques non négligeables pour Argelès.

Mais l'animation ne se limite pas à ces manifestations de prestige. Le Comité des Fêtes et l'Office Municipal proposent des animations toute l'année. Animations estivales pour l'Office avec de multiples spectacles pour toutes les générations de mai à septembre ; animations

d'automne, d'hiver et de printemps pour le Comité des fêtes qui, depuis 2003, a pris une nouvelle dimension.

La Saint-Côme et Saint-Damien, la création d'un corso de Noël, l'incontournable Carnaval, la célébration de la Sant-Jordi font désormais partie intégrante de la culture festive argelésienne.

Dans ce panorama, il faut également inclure le travail remarquable fourni par les associations argelésiennes qui, tout au long de l'année,

savent se mobiliser pour proposer des animations de qualité.

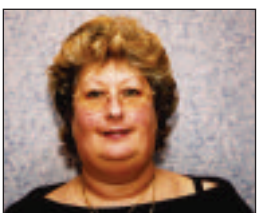
Propos d'élus...

Daniilo Pillon,

adjoint chargé de l'animation



"Entre le Comité des Fêtes et l'Office Municipal d'Animation, les tâches sont clairement réparties mais l'ambition est la même : proposer des spectacles accessibles à tous, le plus souvent gratuits. Nous avons également su accueillir des manifestations de prestige qui renforcent l'image positive d'Argelès. Enfin, nous nous appuyons sur un monde associatif particulièrement dynamique."



Christiane Togni,

conseillère municipale déléguée

Zoom sur... Cinématographique



En 2005, la ville d'Argelès et l'association Cinématographique fêtent le 20^e anniversaire de la convention qui les lie. Aujourd'hui, Cinématographique est devenu un des partenaires incontournables de la diffusion culturelle par la programmation

du cinéma Jaurès, les soirées forums, le cinéma des enfants, les interventions dans les écoles, la découverte du multimédia et la programmation de deux festivals. Le premier, en janvier, propose de découvrir le Maghreb. Au printemps, les Rencontres Cinématographiques donnent une vision décalée du monde du 7^e Art en présence d'invités prestigieux comme Agnès Jaoui, Palme d'Or 2004 à Cannes. Depuis 2003, Cinématographique est jumelée avec le festival du film de Girona, ce qui élargit encore son champ d'action culturelle.

Et aussi

● En août 2004, Charles Aznavour a inauguré l'esplanade Charles Trénet sur le front de mer.

● Depuis 2001, le Comité de Jumelages organise pour les fêtes de fin d'année le marché de la Saint-Nicolas.

● Depuis 2002, Argelès est la capitale des sports nouvelle tendance. Le parking du Valmarie au Racou accueille des milliers de visiteurs venus assister aux démonstrations de motocross, de moto acrobatique, de kitesurf, de vélo-cross.

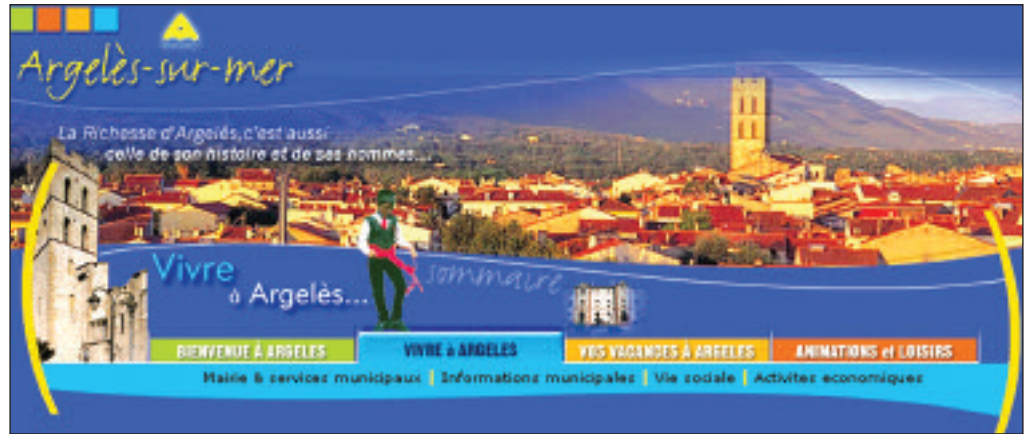
● Dans le cadre des Méditerranéennes, la Galerie Marianne a accueilli deux expositions de portée nationale. En 2002, le catalan Antoni Tapiés présentait 30 dessins originaux sur le thème de "La main". En 2004, ce sont les Pritchard's qui posaient leurs valises à Argelès pour une exposition étonnante.

● Depuis 2003, la ville d'Argelès organise un concours de façades illuminées pour les fêtes de fin d'année. 35 familles ont participé à la première édition.

Bienvenue sur www.argeles-sur-mer.com

Grâce au nouveau site Internet, les Argelésiens peuvent être informés en temps réel de l'actualité municipale. Ce site est également un outil de promotion touristique.

Depuis le mois de mai 2004, le site internet de la ville d'Argelès-sur-Mer a été modernisé. Traduit en quatre langues (anglais, néerlandais, allemand, catalan), il est autant



destiné aux Argelésiens qu'aux touristes désireux de mieux connaître Argelès et d'y séjourner.

Mis à jour quotidiennement tant pour le calendrier des animations que pour les informations municipales, il est un vecteur de

citoyenneté et un trait d'union entre la municipalité et les citoyens.

Dans sa partie touristique, il recense toutes les formules d'hébergement et de restauration proposées par les professionnels. Il accorde également

une large place aux animations et aux loisirs.

Interactif, www.argeles-sur-mer.com propose également aux internautes d'être avertis par une newsletters de toute nouvelle information importante.

Et aussi...

- Chaque année, la ville d'Argelès organise 7 réunions de concertation : 4 à l'automne pour les habitants du village et des écarts et 3 en juin pour ceux de la plage.
- Chaque année, la ville d'Argelès organise une réunion d'information citoyenne. En 2004, le thème était les finances locales. En 2003, elle concernait le bois des pins, le sentier littoral et l'espace aquatique. En 2002, la Communauté de Communes et le tri sélectif. En 2001, le projet de municipalisation de la distribution d'eau potable a été présenté à la population.
- La ville d'Argelès a édité en 2003 le D.I.C.R.I.M (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs).
- Depuis 2003, la ville d'Argelès publie chaque trimestre un programme présentant les principales manifestations organisées dans le cadre du Pôle Argelès Culture.
- Depuis 2002, la ville d'Argelès édite deux fois par an "En direct", un journal d'information à destination des employés municipaux.

Zoom sur...

Le nouveau Granotes



Depuis 2003, la fréquence de parution de Granotes, le bulletin municipal d'informations, a été augmentée. Granotes paraît désormais 6 fois par an. La maquette a été modernisée. La couverture fait désormais l'objet d'une photo pleine page, un rubricage régulier a été mis en place. Cette nouvelle fréquence de publication permet de mieux rendre compte de la vie d'Argelès.

A chaque parution, un dossier central met en avant un dossier de l'actualité municipale. Les Argelésiens expatriés ont la désormais la possibilité de consulter ou de télécharger Granotes sur le site internet de la ville.

Propos d'élu...

Jean Gri,

adjoint chargé
de la communication.



"La communication municipale est un facteur de citoyenneté et renforce le lien social entre les Argelésiens.

Les rencontres organisées tout au long de l'année entre citoyens et élus nous rassemblent autour d'un objectif commun : améliorer notre qualité de vie au quotidien.

Dans cette optique, le rôle joué par les délégués de quartiers est irremplaçable."

La protection contre les crues

La protection d'Argelès contre les crues est un travail de longue haleine. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme pluri-annuel qui permet, chaque année, des travaux importants.

Du Tech au nord jusqu'au Ravaner au sud qui marque la frontière avec Collioure, Argelès est traversée par une dizaine de cours d'eaux. La plupart descendent des Albères et, sous le coup de précipitations de type méditerranéen, peuvent se transformer rapidement en torrents.

Exemples de ces précipitations, celles survenues au printemps 2004 avec 67 ml d'eau le 3 avril et 78 ml le 3 mai.

La ville d'Argelès a adopté en 2001 un schéma général d'assainissement pluvial et de protection contre les inondations. Ce schéma a permis l'établissement d'un calendrier pluri-annuel de travaux.

Ainsi, depuis 2001, les aménagements suivants ont été réalisés :

- rue du 14 juillet : installation d'aqua-barrières qui, en cas de



crue de la Massane, empêchent la remontée des eaux vers l'hôtel Astoria et le giratoire du Porcariu ;

- cuvelage de l'agouille du Marasquer (lire ci-dessous);

- surélévation de la passerelle du collège : ce passage au-dessus de la Massane a longtemps constitué un obstacle en cas de fortes crues, favorisant ainsi la formation d'embâcles et ralentis-

sant l'écoulement de la Massane vers la mer. La passerelle a été surélevée de 1,50 m.

- Parking du Costa Blanca : en raison d'un point bas, il était fréquemment inondé lors de fortes pluies. L'installation de drains enterrés évacue les eaux vers un espace vert situé à proximité.

- Ancien Chemin de Collioure : nettoyage du cuvelage de l'agouille.

- Enrochement de la Massane en amont de la maison de retraite Les Capucines.

En 2004, la ville d'Argelès a investi plus d'1,5 million d'euros pour la protection contre les crues (cuvelage du Marasquer et passerelle du collège).

Propos d'élue...



Lyliane Vié,

conseillère municipale déléguée.

"La mise hors d'eau en 2004 des lotissements riverains du Marasquer, entre le village et la plage, est le résultat concret de l'application sur le terrain du schéma municipal de protection contre les crues. Les travaux à effectuer ont été hiérarchisés et une programmation retenue."

Zoom sur...

Le cuvelage du Marasquer

C'est de loin l'opération la plus importante, en matière d'hydraulique, réalisée par la ville depuis 2001. Elle s'est déroulée en deux temps.

La première a consisté en la réalisation d'un cuvelage en béton. La seconde a vu l'installation de pompes hydrauliques permettant, en cas de montée des eaux, de puiser l'eau dans le Marasquer pour la rejeter dans la Massane. Lors des pluies du printemps 2004, les lotissements Rives de la



Massane et Bois de jade ont ainsi été maintenus hors d'eau.

Et aussi...

● Dans le cadre du transfert de compétences, c'est désormais la Communauté de communes des Albères qui a en charge l'entretien des berges et des rivières qui traversent Argelès.

● En 2004, les travaux ont concerné le Valmarie, le Priou, la Massane et l'Agouille d'en Salleres. Ces travaux se poursuivront en 2005, notamment sur la Massane, le Valmarie et le Ravaner ainsi que sur les rivières affluents du Tech. Des études complémentaires vont être lancées concernant les aménagements à apporter sur l'Abat, la Noguere, le Priou et le Correc d'en Banet.

Une présence au quotidien

Même si la sécurité des personnes et des biens relève de l'Etat, Argelès est depuis longtemps dotée d'une police municipale.

Celle-ci comprend 22 agents permanents, dont 3 de commandement.

En haute saison touristique, quand la population d'Argelès est multipliée par 12, 39 auxiliaires de police viennent renforcer les effectifs.

Sur le terrain, la police municipale compte 17 agents de police générale et 2 affectés à la police rurale et de l'urbanisme.

Depuis 2001, entre le 15 juin et le 15 septembre, la police



municipale est sur le terrain 24h/24. En dehors de cette période, des patrouilles de nuit sont effectuées jusqu'à minuit. 4 agents, en Contrat Emploi Solidarité, sont affectés à la police municipale. Ils assurent notamment la sécurisation des entrées et sorties des établis-

sements scolaires.

Au niveau matériel, depuis 2001, la police municipale a vu le renouvellement de son parc informatique et a été dotée d'un nouveau véhicule de service.

La police municipale travaille en étroite collaboration, notam-

ment l'été, avec les autres services de sécurité (gendarmerie, douanes) qui viennent en renfort.

La ville d'Argelès assume financièrement le logement des renforts de gendarmerie qui sont présents sur la commune en haute saison.

Zoom sur...

Les sauveteurs aquatiques

En 2003, la ville d'Argelès-sur-Mer était la première commune littorale du département à confier la surveillance de ses 7 kilomètres de plage à des sauveteurs aquatiques municipaux. Concluante, la formule a été renouvelée en 2004.

Les 28 sauveteurs sont répartis sur les 6 postes de secours que compte Argelès, du P1 au Nord jusqu'au P6 au Racou. Tous sont titulaires de brevets d'Etat, indispensables pour assurer cette fonction de secours. Chaque année, dès le mois d'avril, des stages d'entraînement avec le concours de l'hélicoptère de la Protection Civile, leur permettent d'acquérir les techniques de sauvetage en mer et de réanimation.

Depuis 2002, le poste P4 (poste central) ouvre le week-end dès le mois de mai. La surveillance s'interrompt généralement le



premier week-end d'octobre.

En 2003, puis en 2004, la ville d'Argelès a équipé la plage de postes ECOLEM. Chaque poste comprend un poste de surveillance avec vigie, une infirmerie et des sanitaires accessibles aux handicapés.

Les postes sont autonomes pour leur consommation électrique grâce à des panneaux solaires. Ils sont démontables pour que la plage retrouve son aspect naturel dès la fin de la saison. Les anciens postes de secours en "dur" ont été démolis en 2003 et 2004.

En mer, au-delà de la bande des 300 m, c'est la station locale de sauvetage en mer qui veille sur les plaisanciers. Créée au début des années 90, cette association forte d'une vingtaine de marins bénévoles a porté secours à près de 500 personnes à l'occasion de plus de 400 sorties. Depuis juin 2004, elle bénéficie d'une nouvelle vedette baptisée Notre-Dame-de-Vie. Cette embarcation a été financée par la ville d'Argelès, le Conseil régional, le Conseil général et l'assureur GMF.

Une ville solidaire

La politique sociale de la ville est développée par le Centre Communal d'Action Sociale et par des associations, relais de la ville, qui entretiennent le lien social.

Cette politique sociale touche tous les publics et toutes les générations. Ainsi, pour les personnes âgées, la ville a confié en 2004 à la société Arcade, filiale du Crédit Immobilier, la réalisation d'une résidence locative.

Comprenant 36 logements de type T2 et T3, elle sera construite sur un terrain situé avenue de la Libération, à proximité de la nouvelle gendarmerie. Un parking public d'une trentaine de places et des jeux pour enfants y seront aménagés.

Dans le cadre de sa politique



pour favoriser le retour à l'emploi, la ville d'Argelès multiplie les partenariats avec les organismes d'insertion professionnelle et le Conseil général.

Ceux-ci, par le biais de chantiers d'insertion, donnent aux stagiaires une qualification qui peut leur ouvrir les portes du marché du travail.

Exemples de travaux réalisés en 2004 : l'entretien de rivières et

agouilles comme la Massane, le Valmarie, le Priou, le débroussaillage du bois de la Sorède, les plantations le long de la RN 114 et, depuis janvier 2005, la rénovation de l'Espace Jules Pams à Valmy.

Enfin, le Centre Communal d'Action Sociale travaille en étroite liaison avec les associations caritatives et les services sociaux du département.

Propos d'élus...

Jean-Patrice Gautier,

adjoint chargé de l'action sociale



"L'action sociale de la ville se conjugue au quotidien avec de multiples partenaires, qu'ils soient associatifs ou institutionnels. Le Centre Communal d'Action Sociale a un rôle d'accompagnement pour des familles en difficulté. Il est également le trait d'union en direction des organismes sociaux."



Martine Blasy,

conseillère municipale déléguée

Zoom sur...

L'Albe

Pendant plus de dix ans, l'association argelésienne l'Albe a joué un rôle exemplaire en accueillant 2 fois par semaine dans les locaux municipaux de Valmy des adultes handicapés mentaux.

Depuis 2004, c'est désormais une structure professionnelle, composée de six travailleurs sociaux, qui gère le foyer.

Financé par le Conseil général, il est ouvert 5 jours par semaine le matin et l'après-midi et accueille une dizaine



d'adultes handicapés mentaux d'Argelès et du canton. Dans quelques mois, l'Albe est appelée à déménager dans les locaux de l'A.N.P.E, allée Ferdinand Buisson, une fois que celle-ci sera installée à la zone d'activités.

Et aussi...

- Dans le cadre de ces compétences, la Communauté de Communes des Albères va construire à Argelès un relais d'assistantes maternelles. Il aura pour mission de coordonner l'offre de ce type de garde d'enfants, d'assurer la formation et le suivi des assistantes maternelles.

- La Maison Sociale du Département (M.S.D.) d'Argelès, située boulevard Herriot, vient de voir son champ d'action élargi.

Autonome de celle de Céret, elle englobe désormais les cantons d'Elné et de Saint-Cyprien après ceux d'Argelès et de la Côte Vermeille. Une trentaine de professionnels de la santé y sont à votre disposition.

- En 2002, l'Association de Soins et d'Aide à Domicile a emménagé dans de nouveaux locaux situés Espace Liberté.

- En 2004, la cuisine du restaurant du 3^e âge a été modernisée.

100 kilomètres de voies à entretenir

Du village à la plage, de Coste Rouge à Taxo, du Racou au Mas Larrieu, la ville doit entretenir un réseau considérable de voiries urbaines et rurales

Avec une superficie de 5 867 hectares, la ville d'Argelès a en charge l'entretien de 100 km de voies communales. 100 km qui, pour moitié, sont constitués de voirie urbaine ; l'autre moitié étant de la voirie que l'on peut qualifier de rurale.

Sur le territoire communal, des voies comme la R.N 114 (voie rapide), la route du Littoral vers Saint-Cyprien, l'avenue de Mongat vers Saint-André, la route de Collioure à partir du rond-point de Valmy sont de la responsabilité de l'État ou du Conseil Général.



C'est à ce titre que ce dernier vient d'intervenir récemment pour l'aménagement de l'avenue de Mongat et pour la création de pistes cyclables route de Collioure. En 2004, la ville d'Argelès a décidé d'axer ses efforts sur les travaux de rénovation de la voirie. L'ensemble des voies communa-

les a été répertorié. Une hiérarchie des travaux à effectuer a été établie et le conseil municipal a débouqué une enveloppe de plus d'1,5 million d'Euros (10 millions de F).

En matière de voirie, l'équation argelésienne est compliquée. Il faut également adapter les voies

structurantes non pas à la circulation d'une commune de 10 000 habitants mais à celle d'une ville dont la population est multipliée par 12 l'été.

De plus, l'amélioration de la circulation des liaisons plage-village (Chemin de Neguebous, route de Taxo à la mer, avenue de la Retirada) nécessitent des négociations avec des propriétaires fonciers.

Zoom sur...

Les travaux depuis 2001

2001

Réfection des rues Arago, Rigaud et Guynemer. Deuxième tranche de l'avenue Charles de Gaulle

2002

Fin de l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle. Aménagements de la voie Valmy-Port (du rond-point de Valmy à celui de Charlemagne) et de la route des Mas Plage-Torte et Torrenaps. Aménagement des accès à l'Espace de Loisirs. Sécurisation de la route du Littoral par la création d'une piste cyclable entre le camping Roussillonnais et le rond-point de l'Espace de Loisirs. Aménagement paysager du rond-point de Valmy.

2003

Aménagement d'une contre-allée à la Zone d'Activités et réalisation de deux ronds-points. Rénovation de la rue Victor Hugo. Démolition de l'immeuble situé au carrefour de la rue du Repos et de l'avenue de la Gare. Aménagement de la place de la République. Aménagement de la voie de contournement du port (création d'un parking, de trottoirs,

d'une contre-allée et de bandes cyclables). Réalisation du rond-point des Paganes Plage Nord.

2004

Aménagement de la voie d'accès à Valmy. Extension du parking des platanes. Modernisation du parking du Casino. Travaux de rénovation de l'allée du Racou, du boulevard de la Mer, de la Traverse des Pimpollos, du parking du Costa Blanca, du chemin de Baya et de la voie d'accès au parking de la Marende. Aménagement de l'avenue de Mongat. Elargissement de la route de Taxo à la mer. Rénovations des passages à gués sous le pont de la Massane et de l'avenue du 11 novembre. Création de pistes cyclables route de Collioure, entre le rond-point de Valmy et Coste-Rouge ainsi que sur la section conduisant au Racou. Réfection du parking de l'Espace Liberté. Rénovation du revêtement des rues Crabos et Coubertin. Réfection de la chaussée et des trottoirs de la Résidence les Albères. Modernisation (éclairage et revêtement) de l'avenue du 11 novembre.

Propos d'élu...

Robert Bouix,

conseiller municipal délégué



"Des efforts importants ont été entrepris pour l'amélioration de la voirie. 2004 a été le point de départ d'une programmation pluri-annuelle de travaux. Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire dans une commune dont la superficie ne facilite pas notre action."

Le panorama des chantiers

Avenue du 11 novembre

Parallèle au lit de la Massane, l'avenue du 11 novembre vient d'être complètement modernisée. La chaussée a été reprofilée, une purge des racines de pins effectuée et un nouveau revêtement en enrobé posé. Dans le même temps, l'éclairage a été rénové par la mise en service de nouveaux candélabres, alimentés par voie souterraine et non plus en aérien comme par le passé.



L'Espace Jules Pams rénové

La toiture de l'espace Jules Pams est en pleins travaux. Ceux-ci sont réalisés par des stagiaires d'un chantier d'insertion grâce à un partenariat entre la ville, l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) de Rivesaltes et la Région. Une dizaine de stagiaires s'active dans le cadre d'une formation aux métiers traditionnels du bâtiment, formation qui débouchera sur une qualification professionnelle. Ce sont la couverture traditionnelle en tuile canal maçonnée et les sous-toitures qui sont l'objet de cette réhabilitation pour laquelle la ville d'Argelès fournit les matériaux.



L'Espace Jeunes a ouvert



Les 12-18 ans d'Argelès ont leur Espace Jeunes. Aménagée par la ville d'Argelès dans les locaux de l'ancien Gamm Vert, près de la cave coopérative, la structure a ouvert ses portes pour les vacances de Noël 2004. Lorsqu'elle sera totalement terminée, elle comprendra trois grandes salles dont une accueillera le Point d'Information Jeunesse, destiné aux 12-25 ans. A la disposition des jeunes, une salle artistique (musique, danse) et une salle de loisirs. Géré par la Communauté de Communes des Albères dans le cadre du Contrat Temps Libre, l'Espace Jeunes est ouvert le mardi, le jeudi et le vendredi de 17h à 19h ; le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h pendant la période scolaire. Il fonctionne du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h pendant les vacances scolaires.

Plantations le long de la RN 114

Après le débroussaillage récent du bois de la Sorède, un nouveau chantier d'insertion a eu pour cadre les abords de la RN 114 dans le sens Argelès-Elne.

Réalisé par l'I.R.F.A (Institut Régional de Formation des Adultes) grâce à une convention passée avec la ville d'Argelès, il a permis la plantation de pins et de lauriers-roses afin de végétaliser les abords de la zone artisanale et de masquer la casse automobile.

Ce chantier a regroupé des demandeurs d'emploi qui, par cette activité, peuvent acquérir une qualification susceptible de leur ouvrir les portes du marché du travail. Cette qualification passe par une validation de leurs acquis professionnels dans les domaines des espaces verts, de la nature et de l'environnement.



Au fil des dossiers

Voici les principales délibérations adoptées au conseil municipal lors des séances de décembre et de janvier.

Avenant au traité d'affermage avec la S.A.G.A :

depuis 1990, par convention signée avec la ville, la S.A.G.A (Société d'Aménagement et de Gestion d'Argelès) exploite Port-Argelès. Par ce traité, la ville s'engageait à apporter son concours financier à l'exploitation du port jusqu'à ce que celui-ci ait une capacité de 800 anneaux. Ce chiffre est désormais atteint et la S.A.G.A peut désormais voler de ses

propres ailes, sans participation municipale. Celle-ci était de 84 000 Euros en 2003 et de 43 000 cette année. Elle sera supprimée à partir de 2005 puisque Port-Argelès a trouvé son autonomie financière.

Espace Jeunes : il a ouvert ses portes depuis peu, mais une partie des locaux reste encore à aménager. Présenté par Jean Valdivia, conseiller délégué à la jeunesse, le dossier des ave-



Port-Argelès est autonome financièrement. A partir de 2005, la ville ne versera plus de subvention d'équilibre.

nants nécessaires aux travaux a été adopté. L'Espace Jeunes est géré par les services de la Communauté de Communes des Albères. Il accueillera bientôt les services du Point Information Jeunesse.

Journée de la solidarité :

en application de la loi du 30 juin 2004, les services municipaux travailleront désormais le mercredi des Cendres, jusqu'alors jour férié local. Une concertation est en cours avec les organisations syndicales et les employés municipaux pour que cette journée de travail prenne une forme inédite.

Demandes de subventions :

l'assemblée a adopté le dossier relatif aux études préliminaires (modélisation) pour la plage du Racou. Les demandes de subventions concernent l'Union Européenne et le Contrat de Plan Etat-Région.

Ventes de terrains :

le conseil municipal a accepté la vente de deux parcelles à la Communauté de Communes pour l'élargissement de la route de la déchetterie (chemin San Pere) et la construction du Relais d'Assistants Maternelles.

Elargissement de voies :

afin de procéder ultérieurement aux élargissements de l'allée Ferdinand Buisson et de la route de Taxo à la Mer, le conseil municipal a accepté l'achat ou la cession de plusieurs parcelles.

Rendez-vous 2 réunions citoyennes

Chaque année, au premier semestre, la ville d'Argelès organise des réunions citoyennes où la population est invitée à débattre sur des sujets d'intérêt général. 2 réunions citoyennes sont programmées dans les semaines qui viennent :

- le mercredi 9 mars à 18h30, salle Buisson, pour présenter le plan local de déplacement (P.L.D.).

- le mardi 5 avril à 18h30, salle Buisson pour évoquer la nouvelle carte scolaire avec l'ouverture du collège de Saint-André, les modalités des Contrats Temps Libres (6-18 ans) et Petite Enfance (moins de 6 ans) et l'espace aquatique.

Mairie

Extension des heures d'ouverture

Depuis le 3 janvier, les heures d'accueil du public par les services municipaux ont été élargies. Ils sont désormais ouverts de 14h à 16h. Les Argelésiens peuvent donc s'y rendre de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi. Cette extension, présentée aux organismes paritaires de la ville, a reçu l'approbation de ceux-ci.

Environnement

Une commission créée

A l'occasion du conseil municipal de décembre, Pierre Aylagas a annoncé la création d'une commission municipale chargée de l'environnement. Comprenant en son sein des élus, des représentants des Réserves naturelles du Mas Larrieu et de la Massane et du monde associatif, elle est présidée par Pierre Broch, conseiller municipal délégué.

Permanence de Jean Gri

Depuis le début janvier, Jean Gri, adjoint au maire en charge de l'éducation, de la communication et du cadre de vie, a de nouveaux horaires de permanence en mairie. Il reçoit désormais le public le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 16h. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 04 68 95 34 24.

Conseil Municipal 3 démissions

Par lettre recommandée en date du 18 janvier, trois conseillers municipaux de l'opposition -Mmes Joissains et Boronad, M. Fabre- ont démissionné de leur fonction électorale. Les démissionnaires seront remplacés par les candidats qui figuraient à leur suite, en 2001, sur la liste "Argelès pour tous" : Laëtitia Moreaux, Robert Guillemet et Jean-Paul Calt.



Sa Majesté Carnaval est de retour



C'est sa majesté Alfons 1^{er} qui sera le roi de l'édition 2005 du carnaval d'Argelès. Trois cavalcades, des bals et pour la première fois l'élection de... Miss Mamie Carnaval.

Jamais à court d'idées, le Comité des fêtes propose cette année pour la célébration du carnaval 2005 d'élire comme reine des cérémonies... Mamie Carnaval et ses dauphines. Une petite entorse aux traditions assurément mais aussi l'as-

surance de créer l'événement. Car le mois de février sera résolument aux couleurs du carnaval avec sa vingtaine de chars amoureusement préparés par les associations argelésiennes, ses bandes, ses danseuses, ses confettis et... l'esprit de fête qui entoure les

trois cavalcades et la parade des enfants des écoles primaires, le jour du Mardi Gras. Roi de l'édition 2005, sa majesté Alfons 1^{er}, fondateur de Puigcerda, sera incinéré place Gambetta le 19 février en nocturne. Un bûcher qui mettra fin à l'édition 2005 du

carnaval préparée depuis des semaines par le Comité des fêtes, les associations et leurs bénévoles qui perpétuent ainsi la tradition historique et celle de la fête populaire, puisque le carnaval d'Argelès est l'un des plus courus du département.

Mémoire : 18-20 février

Les chemins de la Retirada

Du 18 au 20 février, l'association FFREEE (Fils et filles de Républicains Espagnols et Enfants de l'Exode) et la ville d'Argelès organisent trois journées en mémoire de la Retirada de 1939. Collioure, Cerbère et Portbou sont également associées à cette manifestation dont les temps forts à Argelès sont les suivants :



Le 18 février, inauguration de l'exposition de J. Franch Clapers à la Galerie Marianne. 35 oeuvres, toiles et dessins d'un artiste catalan qui fut interné au camp de Saint-Cyprien. A 20h30, conférence de Daniel Peschanski, directeur de recherche au CNRS, président du Comité de pilotage pour le mémorial de Rivesaltes.

Le 19 février, cérémonie au monolithe de la plage (14h30) et dépôt de gerbe au cimetière des Espagnols (15h30). De 14h à 18h, salon du livre sur la

guerre d'Espagne et l'exil, salle du 14 juillet. Lecture de poèmes, à 17h, Galerie Marianne, suivi de chansons de la guerre d'Espagne par la chorale d'Illes-sur-Têt. A 21h, au cinéma Jaurès, projection de "Los Soldados de Salamina". A Port-Bou et Cerbère, le 19 février, inauguration d'une plaque dans les gares et marche entre les 2 communes. A Collioure, **le 20 février** à 17h, concert de musique classique à 17h, centre culturel.

Le programme complet

Samedi 5 février : bal d'ouverture du carnaval, gratuit et déguisé. A 21h salle polyvalente, entrée gratuite.

A 22h, élection de Miss Mamie Carnaval 2005.

Dimanche 6 février : maquillage et sculpture de ballons.

A 14h place dels Balls et place Gambetta.

Cavalcade des chars et des groupes avec le roi Alfons 1^{er} animée par Los Amigos de Pia et ses diamantines, la Bienvenida, les Diam's de Pia, les Marineros de Sète et leurs danseuses et la Parade des Clowns. Départ à 15h du parking de la gare.

Mardi 8 février : défilé dans les rue du village pour la parade du Mardi Gras des enfants des écoles primaires.

A partir de 14h30.

Dimanche 13 février : maquillage et sculpture de ballons.

A 14h place dels Balls et place Gambetta.

Cavalcade des chars et des groupes avec le roi Alfons 1^{er} animée par la fanfare Les Goulamas, la peña Lou Razet, Los Amigos de Pia et ses diamantines et la Parade des Clowns. Départ à 15h du parking de la gare.

Samedi 19 février : cavalcade nocturne et incinération du roi Alfons 1^{er} animées par Los Amigos de Pia et ses diamantines, Els Companys de Céret et la peña Lou Razet. Départ à 21h du parking de la gare. Bal de clôture du carnaval avec l'orchestre Expresso. A 22h30, salle polyvalente. Entrée gratuite.

Le parcours de la cavalcade

Les chars emprunteront le parcours suivant : parking de la gare, avenue de la gare, route nationale, avenue du 8 mai 1945, boulevard Herriot et place Gambetta.

Deux tours les 6 et 13 février, un seul le 19 en nocturne.

Carnet : le maire de Hürth n'est plus



C'est avec tristesse que la ville d'Argelès a appris le décès de Rudi Tonn, ancien maire de la ville d'Hürth, décédé à l'âge de 81 ans. Maire de cette commune de 55 000 habitants de 1979 à 1999, il fut avec Jean Carrère, maire d'Argelès-sur-Mer de 1983 à 2001, à l'origine du jumelage signé entre les deux communes en 1988. Située sur la rive gauche du Rhin, à proximité de l'agglomération de Cologne, Hürth appartient au Land de Nord Westphalie. Depuis plus de 15 ans, ce jumelage donne lieu à d'intenses échanges culturels, scolaires et commerciaux. La ville d'Argelès s'est officiellement associée à ce deuil en envoyant un message d'amitié et de solidarité à Hürth.

Associations : le mille-pattes pour les enfants



Créée en 2004, l'association mille-pattes organise une fois par mois des matinées récréatives pour les enfants âgés de moins de 6 ans. Elles se déroulent le mercredi de 10h à 12h, à l'école maternelle Les Tamaris, à la plage.

Encadrés par les parents, les tout-petits participent à de nombreuses animations. L'association vous donne rendez-vous aux dates suivantes : 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai et 8 juin. Inscriptions et renseignements au : 06 10 75 32 06.

Distinction : deux élus à l'honneur

Depuis 1983, année de l'élection de la première équipe municipale conduite par Jean Carrère, Martine Blasy-Valentin et Jean-Marie Picot siègent au conseil municipal.

Ce sont donc plus de vingt années de dévouement en faveur des Argelésiens et d'implication dans la vie locale qui ont été récompensées, lors des vœux à la population, par la remise à ces deux élus, au nom du ministère de l'Intérieur, de la médaille d'Argent communale.

Au sein du conseil municipal élu en 2001, Jean-Marie Picot est adjoint au maire chargé de l'économie, du commerce et de l'artisanat ; Martine Blasy-Valentin est membre de la commission solidarité. Nos félicitations aux deux récipiendaires.



Les jeunes citoyens aux urnes

100 % de participation ! Il n'y a pas eu d'abstention à l'occasion de l'élection du nouveau conseil municipal organisée dans les classes de CM2 d'Argelès. Comme pour un scrutin traditionnel, les jeunes électeurs sont passés par l'isoloir avant de voter, de signer la liste d'émargement et de participer aux opérations de dépouillement.

Une véritable leçon de citoyenneté, supervisée par Jean Gri, adjoint au maire chargé de l'éducation pour ces jeunes électeurs dont les représentants ont été officiellement installés au cours d'une séance solennelle dans la grande salle du conseil municipal. Les 29 nouveaux élus doivent maintenant définir quel projet ils souhaitent voir réaliser sur la commune. Leurs prédécesseurs avaient travaillé sur la création d'une ludothèque à l'école Curie-Pasteur.



11 novembre : de jeunes diplômés



Les cérémonies du 11 novembre qui célèbrent la fin des combats de la première guerre mondiale sont l'occasion de dépôts de gerbes aux monuments aux morts et de moments de recueillement au cimetière.

Aux côtés des associations d'anciens combattants, les enfants des écoles sont partie prenante de cette manifestation en fleurissant les tombes des jeunes Argelésiens tombés au champ d'honneur. Cette année, ils furent plus de soixante enfants des C.P aux C.M.2 des écoles Molière et Curie-Pasteur à participer à cette cérémonie.

Pour leur engagement en faveur de ce devoir de mémoire, tous les enfants ont reçu un diplôme de la part de la ville d'Argelès-sur-Mer, de l'Union Nationale des Combattants et du Souvenir Français.

Fêtes de Noël : le plein d'animations



Du corso illuminé organisé dans les rues du village par le Comité des fêtes en passant par l'exposition des crèches de Noël à l'initiative du Comité de jumelage à la galerie Marianne sans oublier le Noël des écoles organisé à la salle polyvalente, au Casino et dans les groupes scolaires et le joli marché de Noël installé Espace Liberté, les fêtes de fin d'année ont donné lieu à de multiples animations à Argelès. Des moments de bonheur pour les tout-petits et leurs parents et aussi des journées de travail pour les bénévoles de l'association "Noël pour tous" qui ont oeuvré sans relâche pour que tous les enfants trouvent au pied du sapin le cadeau tant espéré.

Téléthon 2004 : Argelès solidaire

Il est impossible de relater en détail les multiples initiatives prises à Argelès pour l'édition 2004 du Téléthon mais un constat s'impose : l'installation du Village Téléthon à la salle polyvalente, au lieu de la place Gambetta, a permis une augmentation sensible de la fréquentation du public qui a pu assister aux animations dans de meilleures conditions.

Les bénévoles du comité local du Téléthon, les associations culturelles, sportives, sociales, les enfants des écoles pour leur participation au cross-country, méritent un grand coup de chapeau pour leur mobilisation pendant ces deux journées où le coeur d'Argelès a battu, comme partout en France, au rythme de la solidarité.



Le premier bain de l'année

D'accord, un beau soleil d'hiver illuminait la plage en ce dimanche 2 janvier. N'empêche qu'il fallait du courage et de la volonté pour se tremper dans une Méditerranée dont la température tournait autour des 11 degrés. C'est ce qu'a réalisé une bonne quarantaine d'Argelésiens, à l'initiative du Comité des Fêtes jamais en manque d'une idée originale.

Devant des spectateurs admiratifs, en présence des sauveteurs aquatiques municipaux et de la Croix Rouge pour prévenir tout problème, ils ont d'abord trempé un pied, puis le corps avant de se lancer pour les premières brasses de 2005. Les boissons chaudes servies à la sortie du bain ont été les bienvenues.



Agenda

Février

Du 5 au 19 Carnaval 2005

Trois cavalcades, des bals, des animations pour les petits (voir programme page 29)

Mercredi 9

Contes de la Bibliothèque :
"Les îles Baladar"
par Michel Picod
Galerie Marianne à 15h

Vendredi 11

Repas des Seniors
Salle polyvalente à 12h
(inscription auprès du CCAS, en mairie)

Nuit Cinéma

Nuit Cinéma
Spécial Amérique du Sud
2 films rares et casse-croûte entre les deux films pour 11 euros
Cinéma Jaurès - 19h

Samedi 12

Connaissances du Monde
"Irlande : un grand bol d'Irlande"
Cinéma Jaurès à 14h30

Bal de la Saint-Valentin

avec concours de danses de salon (Entrée gratuite)
Salle polyvalente à 21h

Mercredi 16

Cinéma des Enfants :
"La nuit du chasseur"
Cinéma Jaurès à 14h30
(A partir de 11 ans)

Du 18 au 20

Chemins de la Retirada :
des expos, une conférence, un film, des concerts, des hommages...
(voir programme page 29)

Dimanche 20

Soirée Cabaret de la Saint-Valentin
des Amis de la Bibliothèque et de l'Union des Commerçants :
lecture de poèmes et d'écrits d'amour, spectacle théâtre

et musique, buffet et bal
Salle Buisson à partir de 18h

Vendredi 25

Volta sardanista
du Foment de la Sardane
Salle polyvalente à 20h30

Dimanche 27

Réunion inter-régionale
d'aéro-modélisme indoor
Salle polyvalente
10h-12h et 14h-18h

Mars

Dimanche 6

Thé dansant
du Comité des Fêtes
Salle Buisson à 15h

Mercredi 9

Cinéma des Enfants :
"La marche de l'empereur",
Cinéma Jaurès à 14h30
(A partir de 8 ans)

Du 11 au 12

Autour du thème
"Les femmes africaines",
les Amis de Cinéma Jaurès proposent des films, des expositions, une conférence et des débats (programme en cours de finalisation) Cinéma Jaurès

Samedi 19

Connaissances du Monde
"Istanbul : les mille et un secrets de la porte de l'Orient"
Cinéma Jaurès à 14h30

Du 24 au 27

Goig dels Ous : aubades de chanson catalanes par Els Cantayres d'Argelers
Village, plage et port

Du 26 au 28

Ouverture de la saison
des Commerçants de la plage, nombreuses animations au centre-plage (programme à venir)

Samedi 26

Soirée Cabaret

du Comité des Fêtes
Salle polyvalente à 20h

Mercredi 30

Cinéma des Enfants :
"Les enfants du pétrole"
Cinéma Jaurès à 14h30

Jeudi 31

Bourse aux emplois saisonniers organisée par l'ANPE
Salle polyvalente - Journée

Avril

Vendredi 1er

Evènement Cinéma :
Projection du film "Edvard Munch, la danse de la vie", avec la présence exceptionnelle de P. Watkins
Cinéma Jaurès à 21h

Samedi 2

Parcours du Coeur

Dimanche 3

4° Foire des Eleveurs des Albères
Salle polyvalente - Journée

Samedi 9

Spectacle des **30 ans de l'Ecole de Musique**
Salle polyvalente à 20h30

Mercredi 13

Spectacle "Les petits chanteurs de Saint-Marc"
Salle polyvalente

Samedi 16

Connaissances du Monde
"Tibet : hommage au peuple tibétain"
Cinéma Jaurès à 14h30

Mercredi 20

Cinéma des Enfants :
"Courts sur pattes"
Cinéma Jaurès à 14h30
(A partir de 3 ans)

Les 23 et 24

Journées fleuries
de Valmy
Parc de Valmy

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté - Ouverte
du mardi au samedi de 14h à 18h.
Mercredi et samedi de 10h à 12h

Du 25 janvier au 5 février

Exposition du **Groupe Argelésien des Peintres de Plein Air** : présentation de peintures, huiles, acryliques et aquarelles, thème libre...

Du 11 au 13 février

"Poupées Bella", une collection unique de poupées de la marque Bella, retraçant l'histoire et la variété des modèles pour une exposition exceptionnelle

Du 17 au 21 février

Exposition **"J. Franch Clapers"** dans le cadre des Chemins de la Retirada. 35 oeuvres, toiles et dessins d'un artiste catalan qui fut interné au camp de Saint-Cyprien.

Du 24 février au 10 mars

Exposition des oeuvres de **Liliane Dupeux**, aquarelles figuratives et abstraites

Du 11 au 23 mars

Exposition des oeuvres de **Suzanne Sastres**, peintures figuratives à l'huile

Du 25 mars au 7 avril

Exposition de peintures de l'association **Horizon 2013**

Du 8 au 17 avril

Exposition des oeuvres de **Cathy Picot**, peinture contemporaine, paysages et marines

Du 18 au 27 avril

Exposition des oeuvres de **Eugène d'Adamo**, paysages de la région, natures mortes

Du 29 avril au 9 mai

Exposition des oeuvres du club municipal **Arts et Loisirs**

Bibliothèque municipale

Espace Liberté
Horaires d'ouverture

Du 1^{er} février au 31 mars

"Le polar européen"
Exposition de la bibliothèque départementale de prêt

Retrouvez toute l'actualité en direct sur le site web de la ville

www.argeles-sur-mer.com

Pour annoncer vos animations :
Office Municipal d'Animation
tél. 04 68 81 10 15.